



HAL
open science

Jean-Louis Guin & Junie Silvie Valmalle et les Guin
Léa Guin

► **To cite this version:**

| Léa Guin. Jean-Louis Guin & Junie Silvie Valmalle et les Guin. Histoire. 2020. dumas-03116253

HAL Id: dumas-03116253

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03116253>

Submitted on 20 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Année universitaire 2019/2020

Jean-Louis Guin & Junie Silvie Valmalle et les Guin

Léa Guin



D.U. Généalogie et Histoire des familles

Sous la direction de Mr. Stéphane Cosson - Professeur de Généalogie

SUJET DU MEMOIRE

« Sera choisi un couple marié entre 1833 et 1842 pour lequel il faudra remonter trois générations pour un des époux et reconstituer leur descendance sur deux générations. Retracer la vie de ce couple de la manière la plus détaillée possible à travers les archives sera l'objectif de ce travail, en passant par : l'état civil, les archives religieuses, le cadastre, les archives notariales, l'armée, le recensement, les hypothèques, les successions, etc.). Un historique de la commune ou de la paroisse du couple choisi est tout indiqué pour parfaire cette étude généalogique. Il nous sera demandé de réaliser l'arbre généalogique et d'expliquer notre méthode de travail. »

« Je, soussigné, GUIN Léa, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations , et n'a jamais été publié ».

SOMMAIRE

I- *Introduction*

II- *Remerciements*

III- *Contexte géographique et historique : Mijavols*

IV- *Le couple marié, sujet du mémoire : Jean-Louis Guin & Junie Silvie Valmalle*

V- *Reconstitution de l'arbre généalogique : les fratries et les descendants et les ascendants*

VI- *Conclusion - Difficultés rencontrés - Sources*

I- INTRODUCTION

Lorsque j'ai appris le sujet du mémoire par Monsieur Stéphane Cosson, le choix de mon couple « Jean-Louis Guin et Junie Silvie Valmalle » a été évident.

Evident tout d'abord, car je voulais continuer l'arbre commencé par mon arrière grand-père aujourd'hui décédé.

Evident aussi, car bon nombre des membres de ma famille s'intéressent globalement à la généalogie, malgré qu'aucun d'entre eux ne se soit réellement lancé dans des études ou des recherches approfondies. A diverses reprises, ils ont organisé des « cousinades » pour discuter et se rassembler autour de nos ancêtres à travers la généalogie. Une des dernières cousinades se démarque, elle s'est organisée à Saint Paul La Coste, village de mes ancêtres, et où se trouve aujourd'hui notre maison de famille. Je n'ai pu y assister, malheureusement, mais j'ai pu obtenir un rapport écrit.

Mon choix était évident encore, de par la perte de mon grand père, fils de mon arrière grand père qui a éveillé d'autant plus de questions en moi, et que je n'ai pas pu lui poser.

Et puis évident pour une dernière raison : la curiosité de travailler sur une famille que je sais entièrement protestante, et qui par conséquent, à un mode de vie bien distinct et particulier.

Ces motivations ce sont révélées être à certains égards des obstacles. Tout d'abord, mon choix ne répondait pas aux exigences du sujet du mémoire car Jean Louis GUIN et Junie Silvie VALMALLE, mon couple, s'est marié en 1844 et non entre 1833 et 1842.

Ensuite, étant néophyte, je savais que l'arbre de mon grand-père pourrait me servir d'aide. Or, j'ai découvert qu'il était fortement erroné ce qui m'a parfois induit en erreur notamment car je me suis persuadé du prénom d'Eugénie, or, elle apparaissait souvent sous le nom de Junie dans les actes que j'ai trouvé et je n'ai pas pensé tout de suite que son prénom avait pu être modifié.

Aussi, j'ai très peu pu discuter avec ma famille et j'ai donc obtenu très peu d'informations de cette manière, en l'absence totale d'ascendants et de collatéraux, si ce n'est m'ont père.

Mais encore, le fait que ce soit une famille protestante, pose beaucoup de difficultés concernant les recherches car une bonne partie des actes sont manquants voire inexistantes.

Par ailleurs, les archives étant à Mende, et la mise en place des restrictions sanitaires liées au COVID-19, m'ont aussi posé quelques difficultés pour mes déplacements. J'ai pu y aller durant 3 jours, et je comptais m'y rendre une seconde fois mais ce n'aura pas été possible.

Toutefois, faire la généalogie ascendante et descendante de ce couple me tenait tellement à coeur que les quelques difficultés et désillusions que j'ai pu rencontrer n'ont été qu'éphémères et surtout peu incidentes sur mon travail.

II- REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de mon D.U en Généalogie et qui m'ont aidé lors de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Stéphane COSSON, généalogiste professionnel et Professeur en Généalogie à l'Université de Nîmes, pour son savoir, sa disponibilité et surtout ses précieux conseils, qui m'ont beaucoup apporté dans mon apprentissage en tant que généalogiste et dans mes méthodes de recherche aux archives.

Je remercie également tous les enseignants du D.U Généalogie de l'Université de Nîmes pour avoir assuré l'enseignement théorique et indispensable à une généalogiste, que ce soit de la paléographie à l'histoire en passant par le latin.

Je remercie encore tout le personnel des archives départementales de Mende qui m'ont beaucoup aiguillé dans mes recherches et ont été très disponibles pour moi durant les 3 jours passés dans cette véritable mine aux trésors.

Je tiens aussi à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de ce mémoire :

Mon compagnon, pour m'avoir accompagné lors du voyage aux archives départementales de Mende, et m'avoir donné des conseils de rédaction.

Mon père, pour sa passion pour la généalogie et son aide sans relâche quant à l'exploitation des logiciels informatiques tels qu'Heredis.

Mon amie, Laurène Caussé pour avoir relu et corrigé mon mémoire.

III- CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE (du XVI au XXI)

On ne peut parler des Cévennes sans parler des luttes religieuses. Dès le XVI siècle, on voit l'apparition et l'expansion du protestantisme. Le protestantisme, religion rassemblant toutes les catégories sociales, participe fondamentalement à la construction de l'identité cévenole.

Entre 1562 (début des guerres de religion) et 1598 (signature de l'édit de Nantes), les luttes religieuses furent très destructrices. En 1579, Mende, la capitale de la Lozère, sera prise par les protestants et en 1586, les catholiques s'empareront de Marvejols, bastion protestant.

La première moitié du XVII est plutôt calme, puisque une politique de tolérance est en place. Mais Louis XIV, souhaitant rétablir l'unité de l'Eglise, interdira le culte protestant par l'édit de Fontainebleau en 1685. C'est à cette période que la plupart des temples protestants sont alors détruits en Lozère.

Entre 1702 et 1705, il y aura l'épisode de la guerre des Camisards, déclenchée suite à l'assassinat de l'abbé de Chayla par les protestants, et l'armée royale brûlera les Cévennes.¹ Les camisards sont des protestants français (huguenots) de la région des Cévennes, qui ont mené une insurrection contre les persécutions qui ont suivi la révocation de l'édit de Nantes en 1685. De 1685, jusqu'en 1700, les protestants sont passés de la résignation à la révolte, et tous les pasteurs ayant été exécutés ou mis en fuite, ont été remplacés par des « inspirés », des prophètes sans formation qui appelaient parfois à la révolte violente. La guerre des Camisards éclate en 1702 et durera 13 ans environ. Lors des combats, ils portent de simples chemises et non un armement militaire, d'où leur nom.

Les réformés se regrouperont alors dans les assemblées du Désert, jusqu'à ce qu'il y ait l'édit de tolérance en 1787, édit reconnaissant civilement les protestants français.

Durant la même période, il y eut l'épisode de la bête du Gévaudan, un animal qui attaqua les humains entre 1764 et 1767.² Il y a une abondante littérature sur cet événement, qui a inspiré notamment Jean-Marc Moriceau historien français spécialiste de l'histoire rurale.

Concernant l'économie traditionnelle du département, elle est de type agro-pastorale mais aussi textile, et ce depuis le Moyen-Age. La faible teneur des minerais n'a pas permis le maintien des exploitations minières.

A partir de 1880, il y a la naissance du tourisme, notamment qui profite aux réseaux ferrés et routiers.

¹ <<https://www.museeprotestant.org/notice/la-guerre-des-camisards-1702-1710/>>

² <<https://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/5535-la-bete-du-gevaudan-abattue-21-septembre-1765.html>>

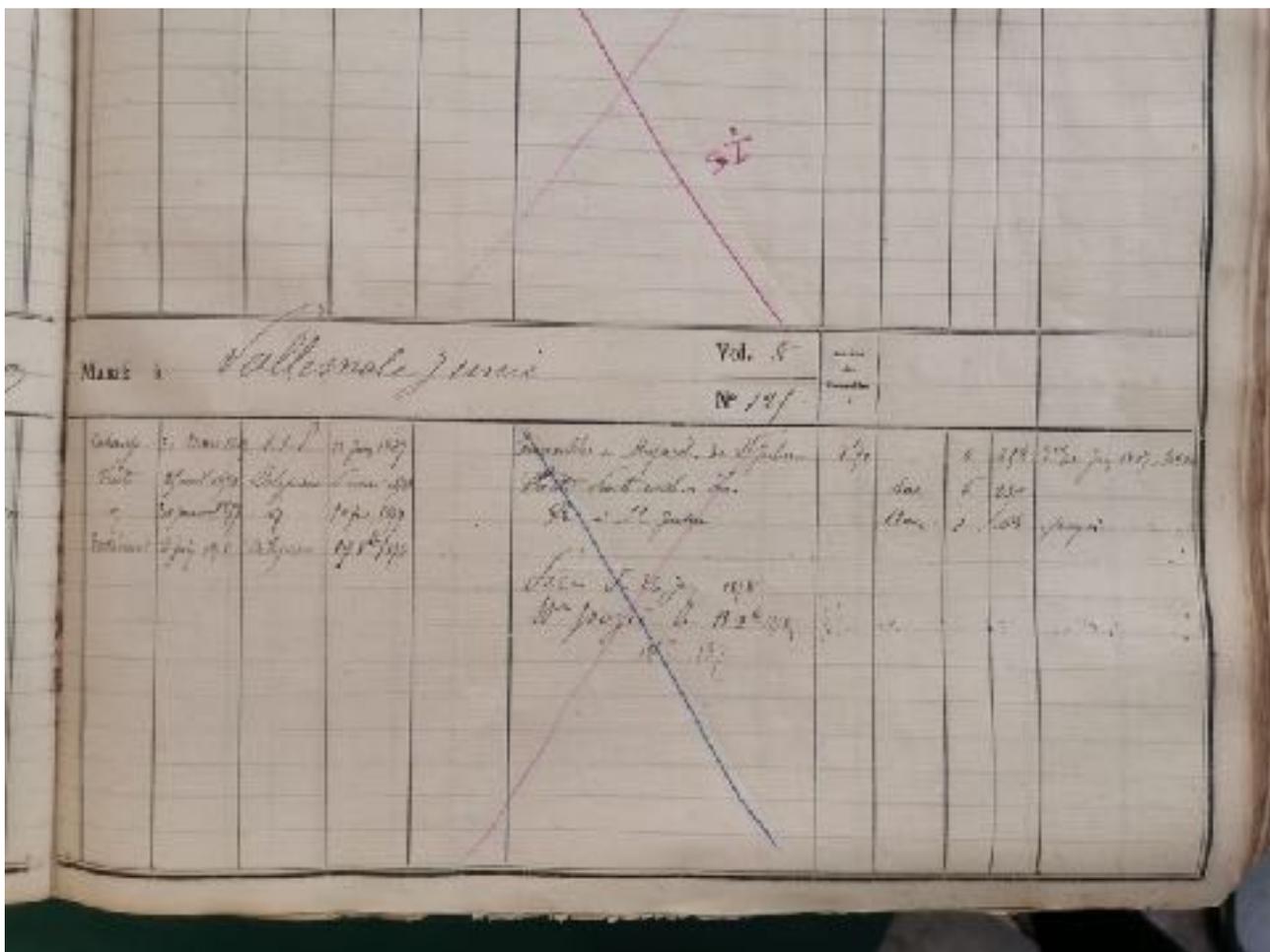
Au coeur des Cévennes et du département de la Lozère en région Occitanie, se trouve l'ancienne commune de Saint Julien d'Arpaon. Elle est devenue le 1er janvier 2016, une commune déléguée de la commune nouvelle de Cans et Cévennes. Le maire en place est Henri Couderc.

Un des hameaux de Saint-Julien d'Arpaon est Mijavols, qui a été durant toutes ces décennies au centre de ces évènements marquants. En effet Mijavols est habité par des protestants depuis des années, et un de mes ancêtres prénommé Jean-Louis GUIN, a écrit le livre intitulé « *La guerre des Camisards mise en vers* » en 1895, publié en 2006 aux éditions Lacour-Ollé, alors même qu'il était aveugle. Aussi, pour cibler cet hameau de Saint-Julien d'Arpaon se trouvant à 930 mètres d'altitude, il convient de mentionner le pionnier de la randonnée pédestre, l'écrivain Robert Louis Stevenson qui quitta en 1878 Le Monastère sur Gazeille, en Haute Loire pour rallier Saint Jean du Gard, après avoir traversé les Cévennes et parcouru plus de 200km. Ce chemin appelé « chemin de Stevenson » passe par le petit hameau de Mijavols. Il y a d'ailleurs un gîte d'étape qui se trouve au centre du village.



Google Maps- Capture d'écran

PASSIF:



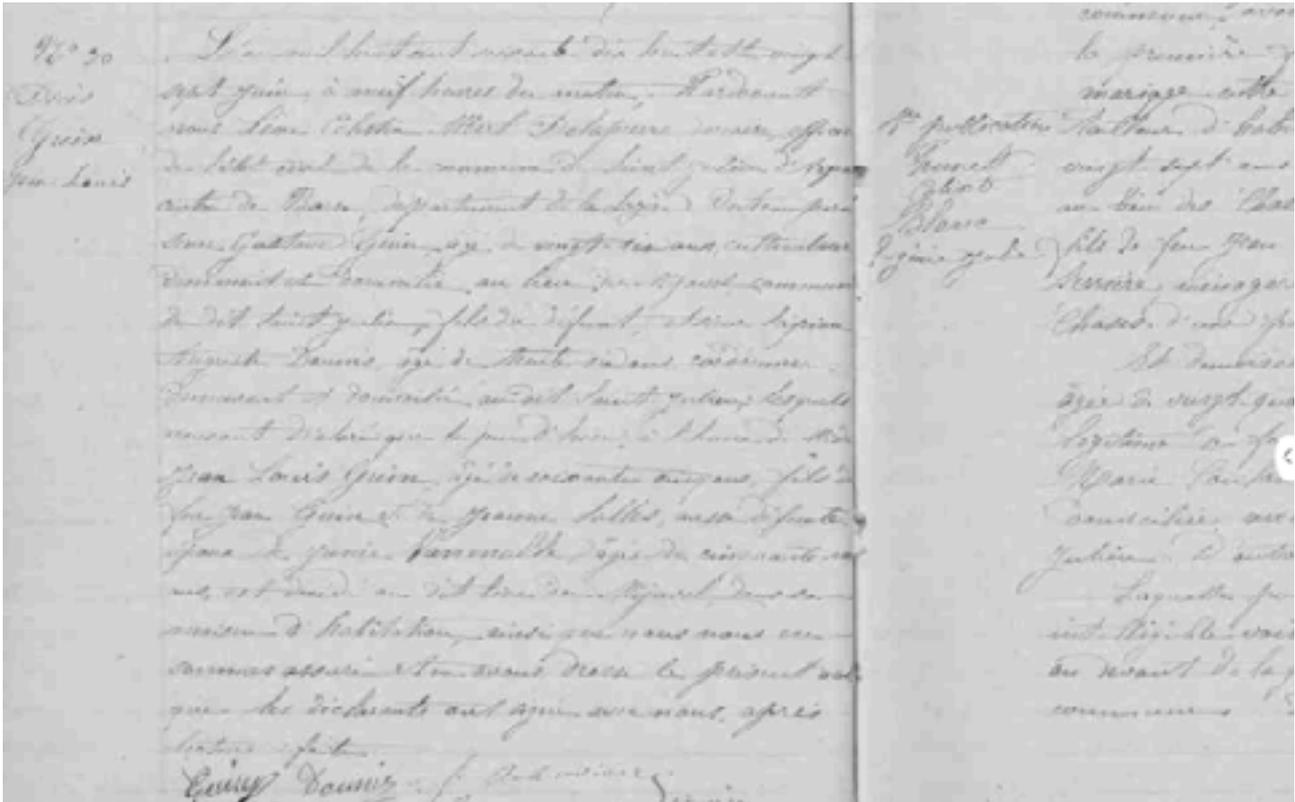
Parmi ces transactions, apparaissent un échange, et deux acquisitions. Le 30 mars 1967 il échange un immeuble à Mijavols, Commune de Saint Julien d'Arpaon, maison dans laquelle il vivra avec sa femme et ses enfants.

Il acquiert une châtaigneraie le 30 mars 1967 au même lieu, pour la somme de 300 francs payés au vendeur immédiatement. Le 16 avril 1971 il acquiert un droit d'arrosage, ce qui est assez surprenant comme transaction.

Il effectue également une vente le 25 avril 1874 chez Maître Delapierre notaire à Saint Julien d'Arpaon.

Finalement, il y aura un acte de partage d'un immeuble à Mijavols le 25 avril 1874 effectué par Maître Delapierre enregistré le 6 mai 1874. Cet acte n'a pas été retrouvée malgré quelques recherches.

Décès le 26 juin 1878 à Mijavols



Etat civil de la Lozère - archives numérisées

Son décès est déclaré le 27 juin 1878 à neuf heures du matin, par son fils, Gustave GUIN, 26 ans, cultivateur, domicilié au Mijavols, et par Scipion Auguste Daunis(?), 36 ans, cordonnier, devant Léon Célestin Albert Delapierre, le maire et officier d'état civil de la commune de Saint Julien d'Arpaon. Il est décédé la veille à midi à l'âge de 65 ans, dans sa maison d'habitation au Mijavols. Il est aussi mentionné qu'il est le fils de Jean Guin et Jeanne Salles, pré-décédés. Il est aussi l'époux de Junie VALMALLE (mentionnée Vanmalle dans l'acte). Le maire et les deux déclarants ont signé l'acte après avoir fait lecture des présentes.

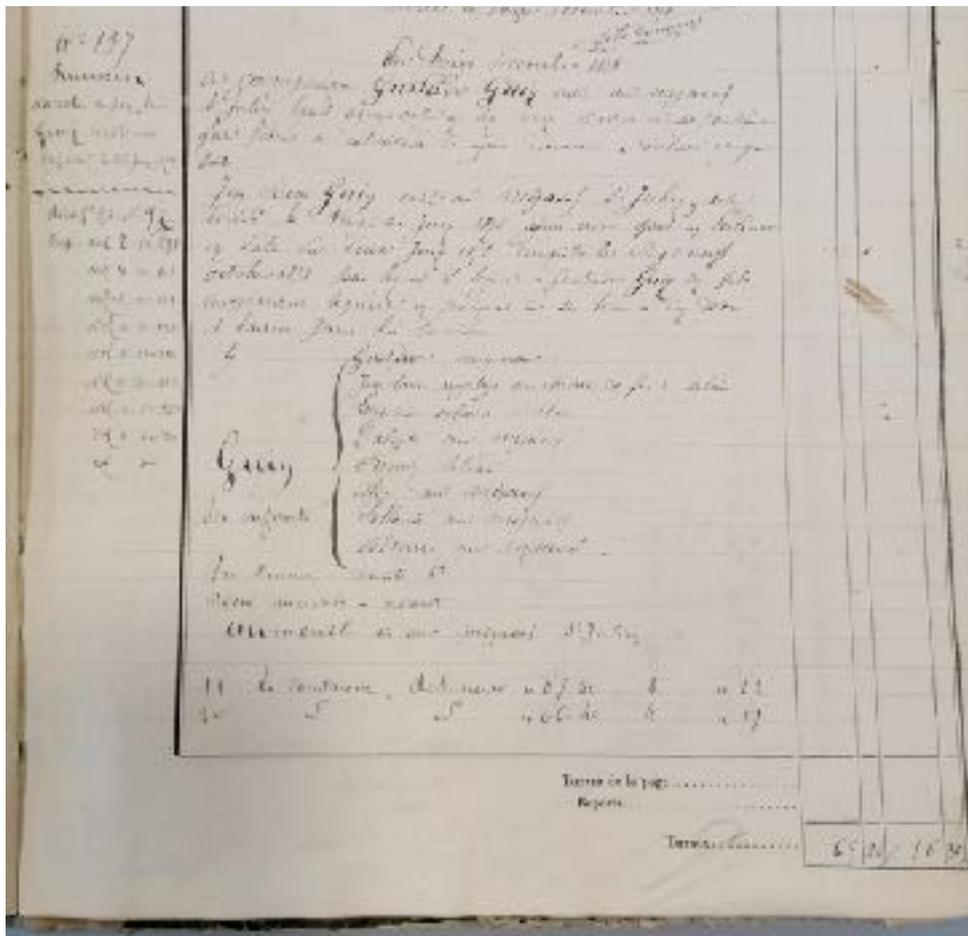
Table de successions et absences

| REPERTOIRE DES DÉCÈS | | | | | NOM | | PROFESSION | | LIEU DE NAISSANCE | | LIEU DE DÉCÈS | | DATE DU DÉCÈS | |
|----------------------|------|------------|-------------------|-----|-----|------------|-------------------|-----|-------------------|------------|-------------------|-----|---------------|-------|
| N° | NOM | PROFESSION | LIEU DE NAISSANCE | ÂGE | NOM | PROFESSION | LIEU DE NAISSANCE | ÂGE | NOM | PROFESSION | LIEU DE NAISSANCE | ÂGE | DATE | HEURE |
| 11 | Guin | | | 65 | | | | | | | | | 26 | 1878 |



AD 48- Côte 1 MI EC 162/1 N°97

Déclaration de succession



AD 48 - Côte 3Q 428 (du 21/12/1876 au 22/03/1879) N°197

Suite à son décès à l'âge de 69 ans le 26 juin 1878, le 13 décembre 1878, comparait Gustave GUIN cultivateur au Mijavol, déclarant que son père, Jean Louis GUIN, cultivateur au Mijavol, est décédé le 26 juin 1878 après avoir fait un testament daté du 2 juin 1878, soit quelques jours avant sa mort, et enregistré le 29 octobre 1878, par lequel il lui lègue (a Gustave GUIN) les biens qui composeront son patrimoine à son décès.

Cependant, il est indiqué qu'il possède un immeuble au Mijavol, et beaucoup de terres à savoir:

- 11 châtaigneraies
- 13 pâtures
- 12 labours
- 2 terres vaines
- 1 jardin
- 10 prés
- 1 maison

| N° | Description | Contenance | Revenu | Capital |
|-------|---------------|------------|--------|------------|
| 475 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 476 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 477 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 478 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 479 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 480 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 481 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 482 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 483 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 484 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 485 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 486 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 487 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 488 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 489 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 490 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 491 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 492 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 493 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 494 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 495 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 496 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 497 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 498 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 499 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| 500 | Châtaigneraie | 5 | 1250 | 1250 |
| Total | | | | 122,256.40 |

Ces biens immeubles d'une contenance de 1840, 37, génèrent un revenu de 490,26 francs. Le total en capital est de 122.256,40 francs.

Testament du 2 juin 1878 (Maître Delapierre, notaire à Saint-Julien d'Arpaon)

Comme on peut l'apercevoir dans la déclaration de succession, il fait un testament le 2 juin 1878 qui sera enregistré le 29 octobre 1878 par Gustave GUIN son fils. Ce testament a été retrouvée dans les actes civils publics⁴. Le testament ayant été fait par devant Maître Delapierre le 2 juin 1878 a Saint-Julien d'Arpaon, son minutier à été recherché, et c'est à la minute numéro 46 qu'à été trouvé le testament.⁵

⁴ AD 48- Côte 3Q 352 (actes civils publics du 22/06/1877 au 29/10/1978) volume 87.

⁵ AD 48- Côte 3E 11 506 - testament de Jean-Louis GUIN

Ce testament a été écrit par Léon Célestin Albert Delapierre, licencié en droit, notaire à Saint-Julien d'Arpaon, canton de Barre (Lozère), en présence de Louis (?) Chabrol, Célestin Chabrol, François Eugène Atger et Victor Martin, tous cultivateurs et vivant à Mijavols, quelques jours avant le décès de Jean Louis GUIN. Il à été dicté par ce dernier, propriétaire cultivateur domiciliée à Mijavols, malade de corps mais sain d'esprit, de mémoire, et de jugement. Il énonce qu'il donne et lègue à Gustave GUIN, son fils, par préciput avantage avec dispense de rapport le 1/4 de tous les biens meubles et immeubles sans aucune exception ni réserve, qui composeront sa succession au jour de son décès.

Je soussigné Léon Célestin Albert Delapierre, licencié en droit, notaire à Saint-Julien d'Arpaon, canton de Barre (Lozère), en présence de Louis (?) Chabrol, Célestin Chabrol, François Eugène Atger et Victor Martin, tous cultivateurs et vivant à Mijavols, quelques jours avant le décès de Jean Louis GUIN. Il à été dicté par ce dernier, propriétaire cultivateur domiciliée à Mijavols, malade de corps mais sain d'esprit, de mémoire, et de jugement. Il énonce qu'il donne et lègue à Gustave GUIN, son fils, par préciput avantage avec dispense de rapport le 1/4 de tous les biens meubles et immeubles sans aucune exception ni réserve, qui composeront sa succession au jour de son décès.

Ce testament a été écrit par Léon Célestin Albert Delapierre, licencié en droit, notaire à Saint-Julien d'Arpaon, canton de Barre (Lozère), en présence de Louis (?) Chabrol, Célestin Chabrol, François Eugène Atger et Victor Martin, tous cultivateurs et vivant à Mijavols, quelques jours avant le décès de Jean Louis GUIN. Il à été dicté par ce dernier, propriétaire cultivateur domiciliée à Mijavols, malade de corps mais sain d'esprit, de mémoire, et de jugement. Il énonce qu'il donne et lègue à Gustave GUIN, son fils, par préciput avantage avec dispense de rapport le 1/4 de tous les biens meubles et immeubles sans aucune exception ni réserve, qui composeront sa succession au jour de son décès.

Concernant les listes électorales⁶, dans la liste de 1841 est faite une mention comme quoi il ferait partie des officiers de la garde nationale et serait membre du bureau de bienfaisance l'année qui suit (équivalent du Centre Communal d'Action Sociale aujourd'hui) qui est composé de personnes nommés par le maire.

| N° | Noms | Profession | Noms | Date | Autres |
|----|------|------------|------|------|--------|
| 1 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 2 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 3 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 4 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 5 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 6 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 7 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 8 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 9 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 10 | ... | ... | ... | ... | ... |

Pour les listes nominatives⁷: on le retrouve à Saint-Julien d'Arpaon avec ses enfants et sa femme. Sur la droite, leur âge est indiqué.

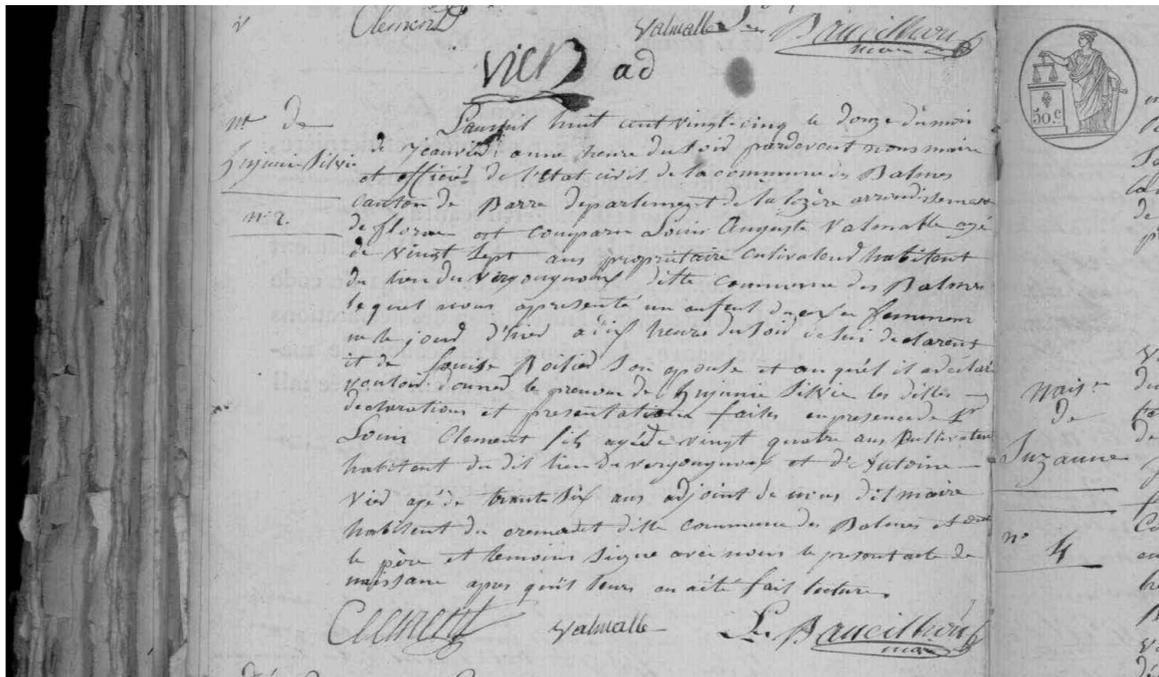
| N° | Noms | Relation | Âge |
|----|----------|------------------------|-----|
| 1 | Guise | Jean Louis cultivateur | 39 |
| 2 | Valuable | Marie sa femme | 37 |
| 3 | Guise | Jean Louis fils aîné | 15 |
| 4 | Guise | Marie sa fille | 13 |
| 5 | Guise | Eugénie sa fille | 11 |
| 6 | Guise | Gustave sa fille | 9 |
| 7 | Guise | Antoine sa | 7 |
| 8 | Guise | Marie sa | 6 |
| 9 | Guise | Marie sa | 2 |
| 10 | Guise | Marie sa | 1 |

⁶ AD 48- Côte EDT 162 K1 - listes électorales de 1841

⁷ 1D 48- Côte EDT 162 F10 MI - listes nominatives de Saint-Julien d'Arpaon

2. Eugénie Junie Silvie Valmalle

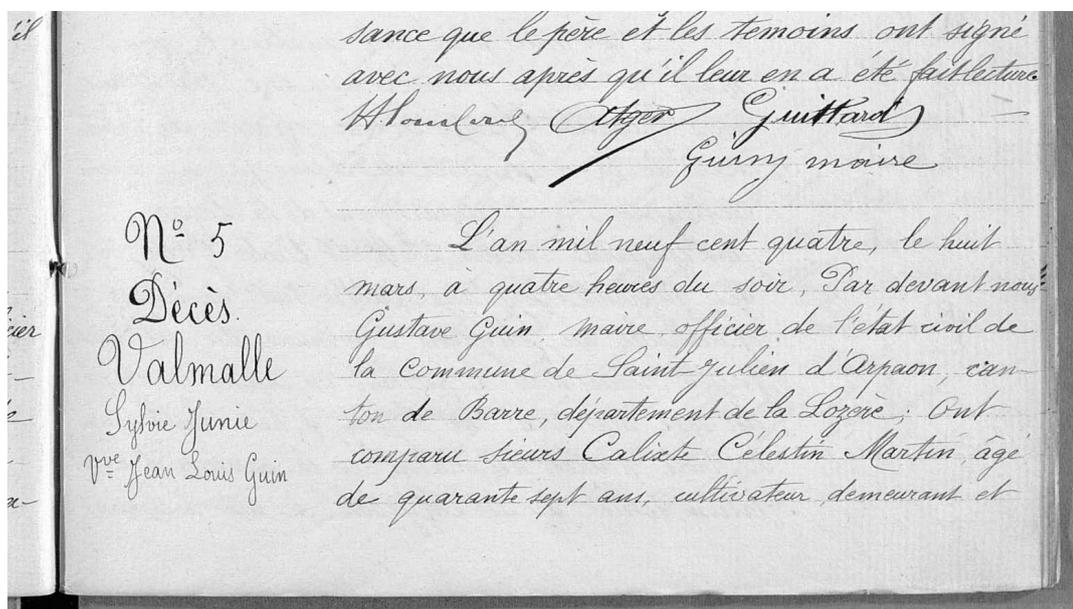
Naissance le 12 janvier 1825 à Vergounoux



AD 48 - Archives numérisées

Louis Auguste Valmalle âgé de 27 ans propriétaire cultivateur habitant au lieu du Vergounoux s'est présenté avec un enfant du sexe féminin, née la veille à dix heures du soir. La mère de l'enfant est Louise Boisier, épouse de Louis Auguste Valmalle. La déclaration s'est faite en présence de Louis Clément âgé de 24 ans, cultivateur, habitant du lieu du Vergounoux, et d'Antoine Vier, âgé de 36 ans, adjoint au maire.

Décès le 07 mars 1904 au Mijavols

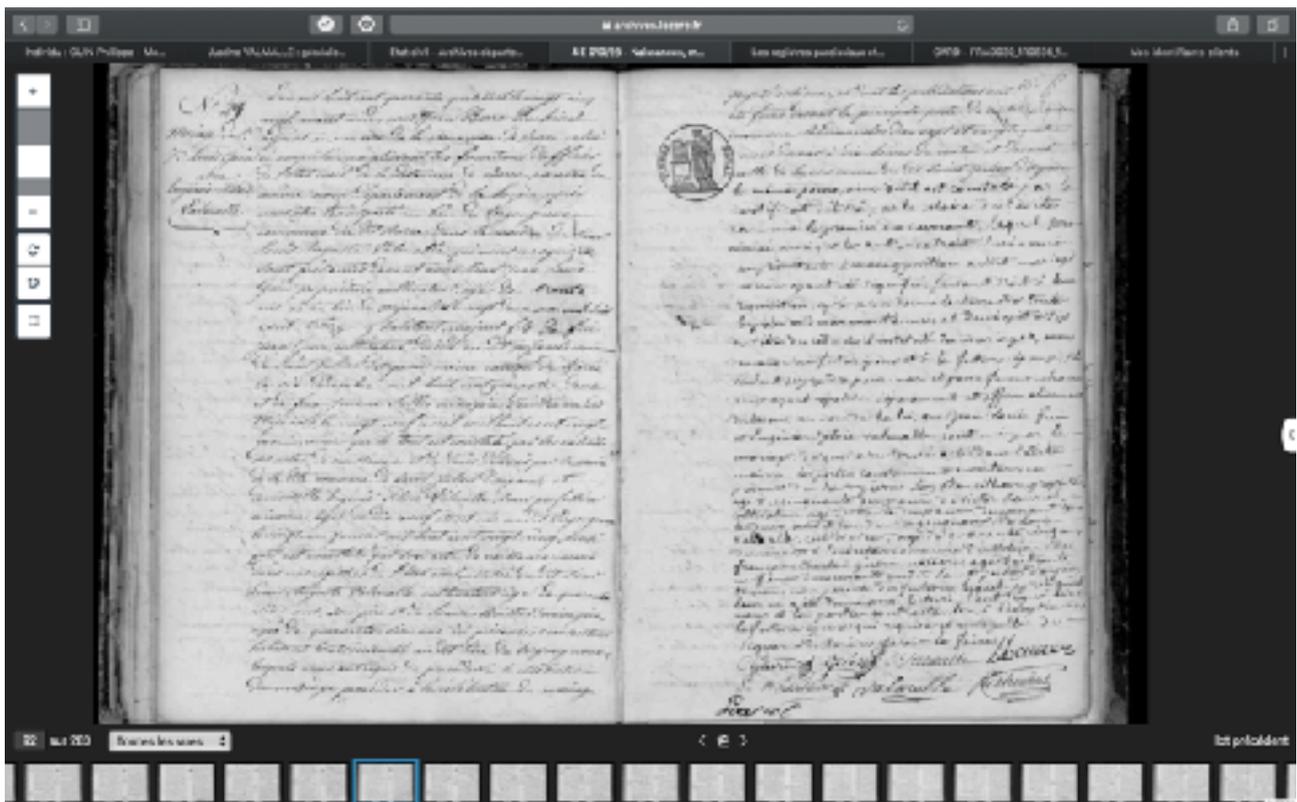


A quatre heures du soir le 08 mars 1904, par devant Gustave GUIN, maire officier de l'état civil de la commune de Saint Julien d'Arpaon, ont comparu Monsieur Calixte Célestin MARTIN âgé de 47 ans, cultivateur, demeurant et domicilié au Mijavols, commune de Saint-Julien d'Arpaon, voisin de la défunte, et Célestin Ernest ATGER âgé de 38 ans, Instituteur public, demeurant et domicilié au dit Saint-Julien d'Arpaon. Ces deux ont déclaré que la veille à 8H du matin, Sylvie Junie VALMALLE âgée de 79 ans, ménagère et veuve de Jean-Louis GUIN, est décédée dans sa maison d'habitation au Mijavols.

Déclaration de succession :

Rien n'a été trouvé dans la série 3Q 438, donc les recherches ce sont faites dans le répertoire général (volume 8 cote 3Q 302), sur son compte au nom de Junie Valmalle son décès du 7 mars 1904 est indiqué, suivi de la mention « certificat d'indigence du 6 octobre 1903 ». Il n'y a donc pas de déclaration de succession pour Sylvie Junie VALMALLE.

3. Le mariage



AD 48- Archives numérisées

Ils se marient le 25 avril 1844. Le maire étant empêché, la célébration ce fait devant Jean Pierre Puchairal adjoint au maire de la commune de Barre à Vergounoux. Il est mentionné que Jean Louis GUIN, 32 ans, cultivateur propriétaire, est né à Mijavols le 22 mai 1813, et qu'il y

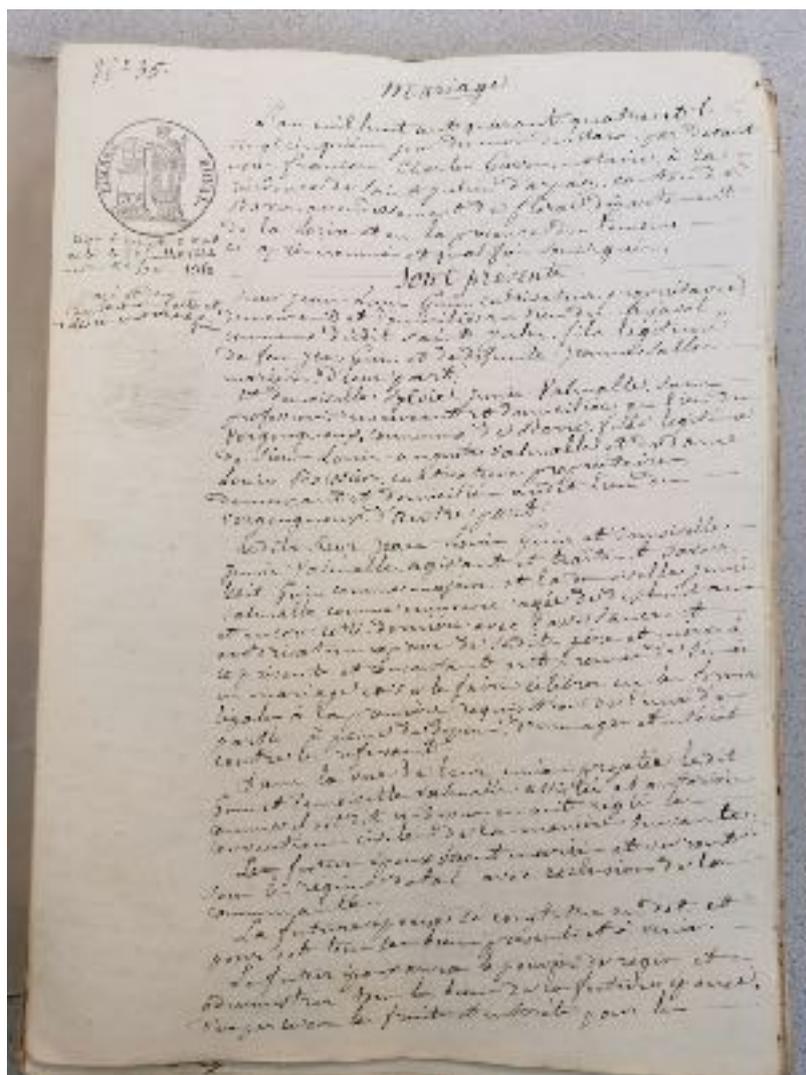
réside. Il est le fils de Jean GUIN, cultivateur pré décédé à Mijavols le 06 décembre 1842, et de Jeanne SALLES, ménagère, pré décédée également au Mijavols le 29 avril 1821.

Concernant Eugénie Sylvie Valmalle, elle n'a pas de profession, elle est mineure âgée de 19 ans, et est née au lieu du Vergounoux le 12 janvier 1825. Elle est la fille de Louis Auguste VALMALLE, cultivateur âgée de 46 ans. Sa mère se prénomme Louise Boissier, elle est ménagère et âgée de 46 ans également. Elle est présente à l'acte.

L'adjoint du maire mentionne qu'ils ont requis qu'il procède a la célébration du mariage. Il indique que les publications aux bans ont été faites devant la principale porte de la mairie du lieux du Vergounoux ainsi que de Saint-Julien d'Arpaon, le dimanche 17 ainsi que le dimanche 24 mars précédant l'union à 10H. Il précise qu'aucune opposition au mariage n'a été signifiée.

Les témoins sont Pierre Léon BANCILLON, propriétaire âgé de 52 ans, Victor LAURIOL, cultivateur âgé de 32 ans, Louis VALMALLE, cultivateur âgé de 45 ans ainsi que François Charles GUERIN, notaire âgé de 39 ans. Les deux premiers sont des habitants du Vergounoux tandis que les deux derniers sont de Sombreton commune de Molézon, et de Saint-Julien d'Arpaon.

Contrat de mariage :



Dans l'acte de mariage, il n'y a aucune référence à un éventuel contrat de mariage. Les recherches ce sont faites à travers les tables de contrats de mariage. Un contrat de mariage a finalement été trouvé, il s'agit d'un acte passé chez Maître Guérin le 28 mars 1844, enregistré le huit avril de la même année.⁸

Le 25 mars 1844, par devant François Charles Guérin, notaire à Saint-Julien d'Arpaon, Jean-Louis GUIN, majeur, cultivateur propriétaire, domicilié au Mijavols, fils légitime de feu Jean Guin et Jeanne Salles, et Sylvie Junie Valmalle, mineure, sans profession, âgée de 19 ans, demeurant et domiciliée au Vergounoux, avec l'assistance et l'autorisation de ses parents, Louis Auguste Valmalle cultivateur propriétaire, et Louise Boissier, eux aussi domiciliés au Vergounoux, ont passé un contrat de mariage.

Les deux futurs époux ont promis de s'unir en mariage et de le faire célébrer en les formes légales à la première réquisition de l'une des parties à peine de dépens, dommages et intérêts contre le refusant. Dans la vue de leur union projetée, ils ont réglé la convention civile de la manière suivante :

Les futurs époux seront mariés et vivront sous le régime dotal avec exclusion de la communauté. Sylvie Junie Valmalle se constituera en dot et pour dot tous ses biens présent et à venir. Son futur époux aura le pouvoir de régir et administrer tous les biens de la future épouse, d'en percevoir les fruits et intérêts pour les appliquer aux charges du mariage, de retirer et quittance tous capitaux à la condition que toute quittance porteront de plein droit reconnaissance de vendre, aliéner, liciter, échanger, procéder à tout partage sans formalités judiciaires à condition que le prix de vente, aliénation et licitation, comme tout ce qui sera retiré de la future épouse, sera reconnu de plein droit avec tous privilèges de dot sur tous les biens présents et à venir du futur époux, ou employé en bonne liquidation sur ses biens ou a l'acquisition d'autres immeubles de bonne éviction qui seront dotaux.

Sylvie Junie Valmalle déclare posséder en propre, et le tout provenant de son épargne et économie, les objets suivants :

- 2 bagues en or (valeur de 15 francs)
- 1 croix en or (valeur de 10 francs)
- 1 cabinet (valeur de 70 francs)

Ces biens demeureront toujours à l'usage de la future épouse ainsi que ses nippes. Ils seront restitués dans l'état ou ils se trouveront à la dissolution du mariage.

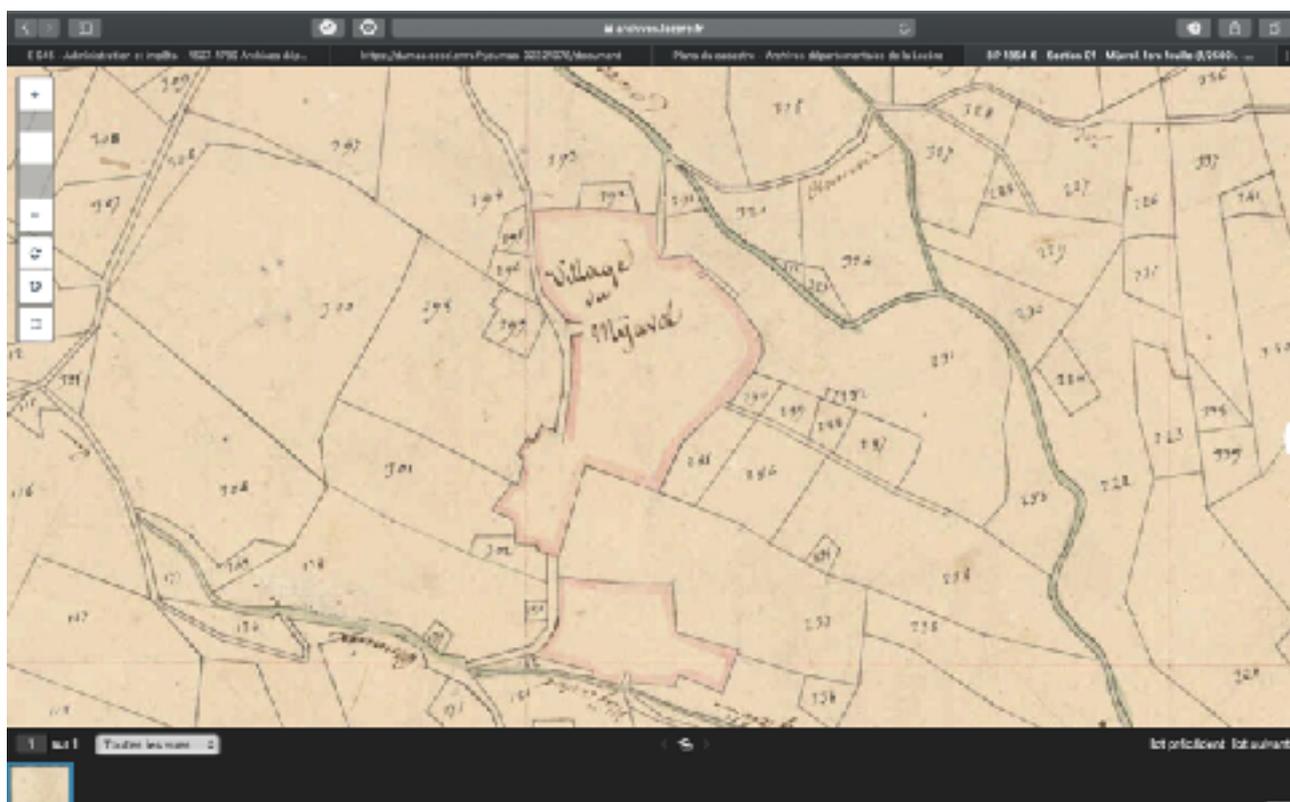
Ses parents lui font donation à titre d'avancement d'hoirie et pour lui tenir lieu de tous droits successifs paternels et maternels et à prétendre dans la proportion des droits quelle aura à prétendre de leur chef, la somme de 5.000 francs.

⁸ AD 48- Côte 3E 85 26 numéro 35- Contrat de mariage Jean-Louis GUIN et Sylvie Junie VALMALLE

4. Leur vie au Mijavols

La maison que Jean-Louis GUIN et Sylvie Junie VALMALLE habitent se situe à Mijavols. Elle est cadastrée section C n° de parcelle 249.⁹ La maison à 5 ouvertures et elle a une contenance de 3040.

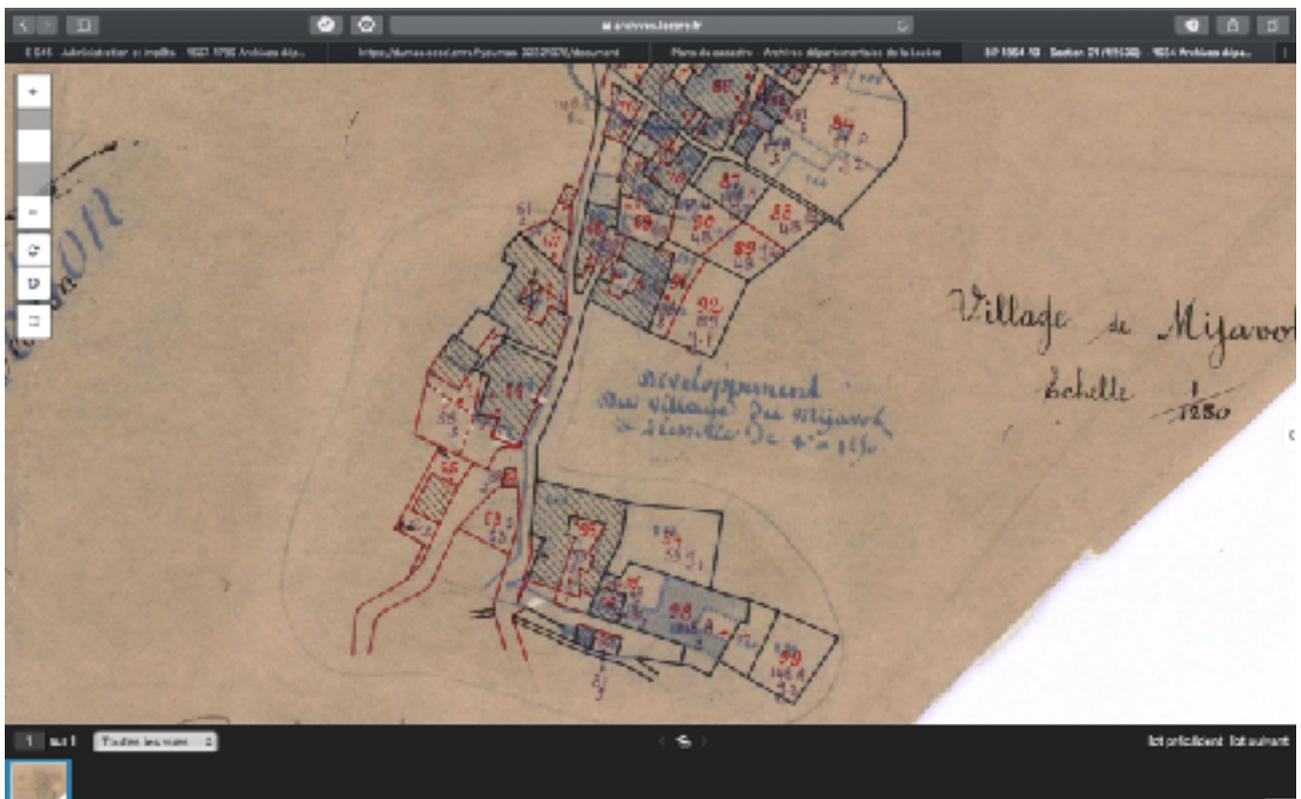
Cette maison est familiale puisque de 1825 a 1833 elle est la propriété d'Etienne GUIN, et de 1833 a 1887 elle appartient à Jean GUIN car elle sautera une génération sur le cadastre. Elle n'appartiendra donc réellement jamais sur le plan cadastral à Jean-Louis GUIN bien qu'on ai la certitude qu'il y ait habité avec sa femme et ses enfants après le décès de son père Jean GUIN en 1842 alors même qu'il n'était pas encore marié. En effet, en 1887 elle passera directement entre les mains de Gustave GUIN, puis en 1913 a Gustave GUIN fils, avant de quitter définitivement la famille GUIN en 1921 pour rejoindre le patrimoine de Numa CHAPTAL.



⁹ AD 48- Côte 3P 1854-6



En 1934, le cadastre a fortement été remanié. Comme l'indique le plan ci-dessous, la parcelle 249 sera totalement anéanti et deviendra la parcelle numéro 67.



Actuellement, la maison reste assez authentique. Lors de mon passage à Mijavols j'ai pu voir grâce à la porte qui était entre-ouverte comment le bas de la maison sert d'étable.



Photo prise par mes soins le 20/02/2020 à Mijavols

5. Fratrie des mariés

Fratrie GUIN

La fratrie de Jean-Louis GUIN est composée de deux filles, et de deux garçons. Les filles se prénomment Victoire et Jeanne. Les garçons se prénomment Félix et Jean-Louis.

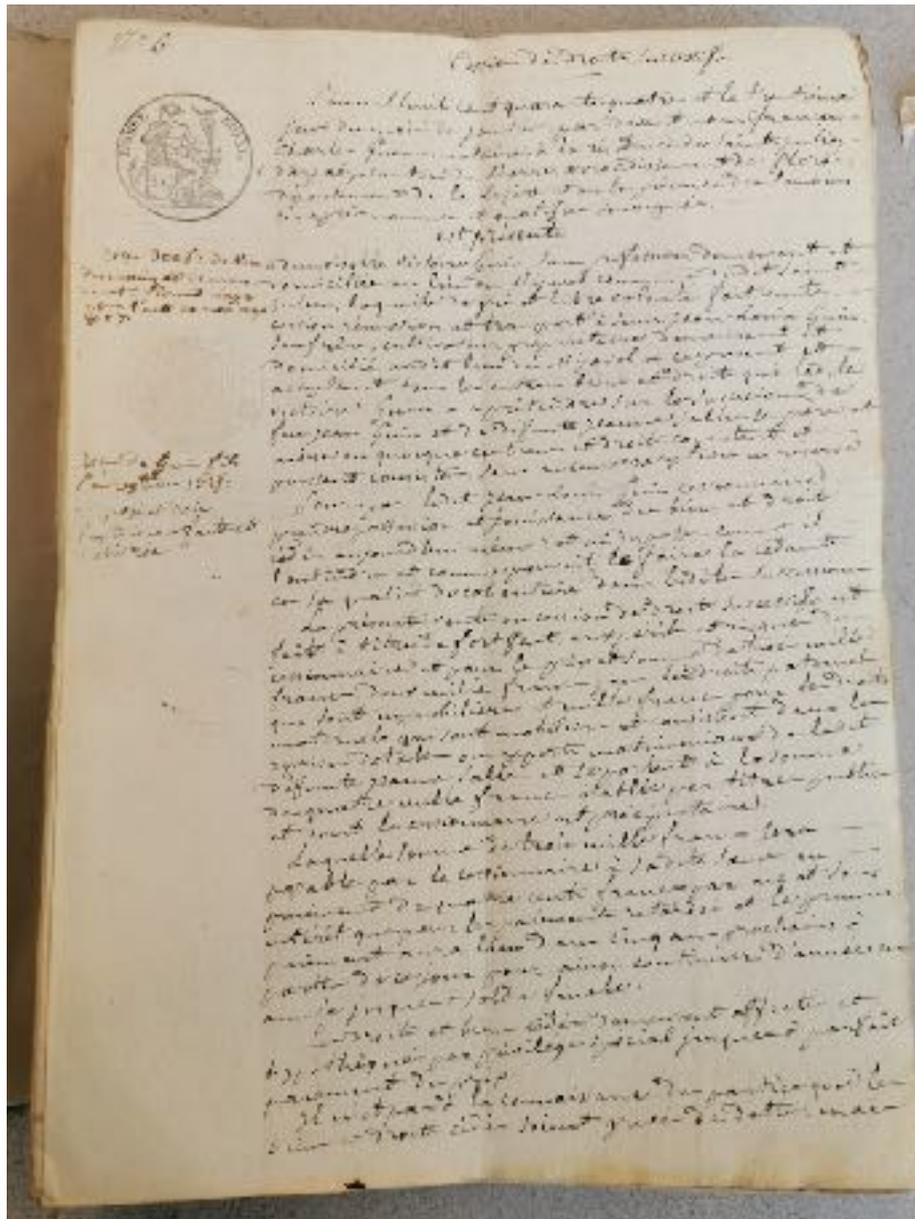
° Victoire GUIN

GUIN Victoire est née le 31 mai 1819 à Mijavols, elle s'est mariée à Jean Antoine VIER le 22 février 1844. Comme l'on peut observer sur le document du dénombrement de la population de Crémades en 1846¹⁰, ensemble, ils auront 5 enfants: Florent, Alix, Léontin, Ernest et Clémence.

| N° | Noms | Age | Sexe | Statut | Notes |
|----|-----------------|-----|------|--------|-------|
| 1 | Victoire Guin | 27 | F | Mariée | |
| 2 | Jeanne Guin | 25 | F | Mariée | |
| 3 | Félix Guin | 23 | M | Marié | |
| 4 | Jean-Louis Guin | 21 | M | Marié | |
| 5 | Florent Vier | 18 | M | Marié | |
| 6 | Alix Vier | 16 | F | Mariée | |
| 7 | Léontin Vier | 14 | M | Marié | |
| 8 | Ernest Vier | 12 | M | Marié | |
| 9 | Clémence Vier | 10 | F | Mariée | |
| 10 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 11 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 12 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 13 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 14 | ... | ... | ... | ... | ... |
| 15 | ... | ... | ... | ... | ... |

¹⁰ AD 48- Côte EDT 019 F2 - dénombrement de la population de Crémades 1846- Famille VIER/ GUIN

Elle passera un acte de cession de droits successifs devant devant Maître GUERIN en 1844 au profit de son frère Jean-Louis GUIN. En effet, le 30 janvier 1844, Victoire GUIN de plein gré et libre volonté fait vente, cession, rémission et transport à Jean-Louis GUIN son frère, sur la succession de leur père, leur mère étant pré-décédée. Le coût de la transaction est de 3.000 francs au total, 2.000 francs pour les droits paternels qui sont immobiliers, et 1.000 francs pour les droits maternels qui sont mobiliers et de reprise dotale ou apports matrimoniaux. Cette somme sera payée par Jean-Louis GUIN à hauteur de 400 francs par an sans intérêts au profit de sa soeur.



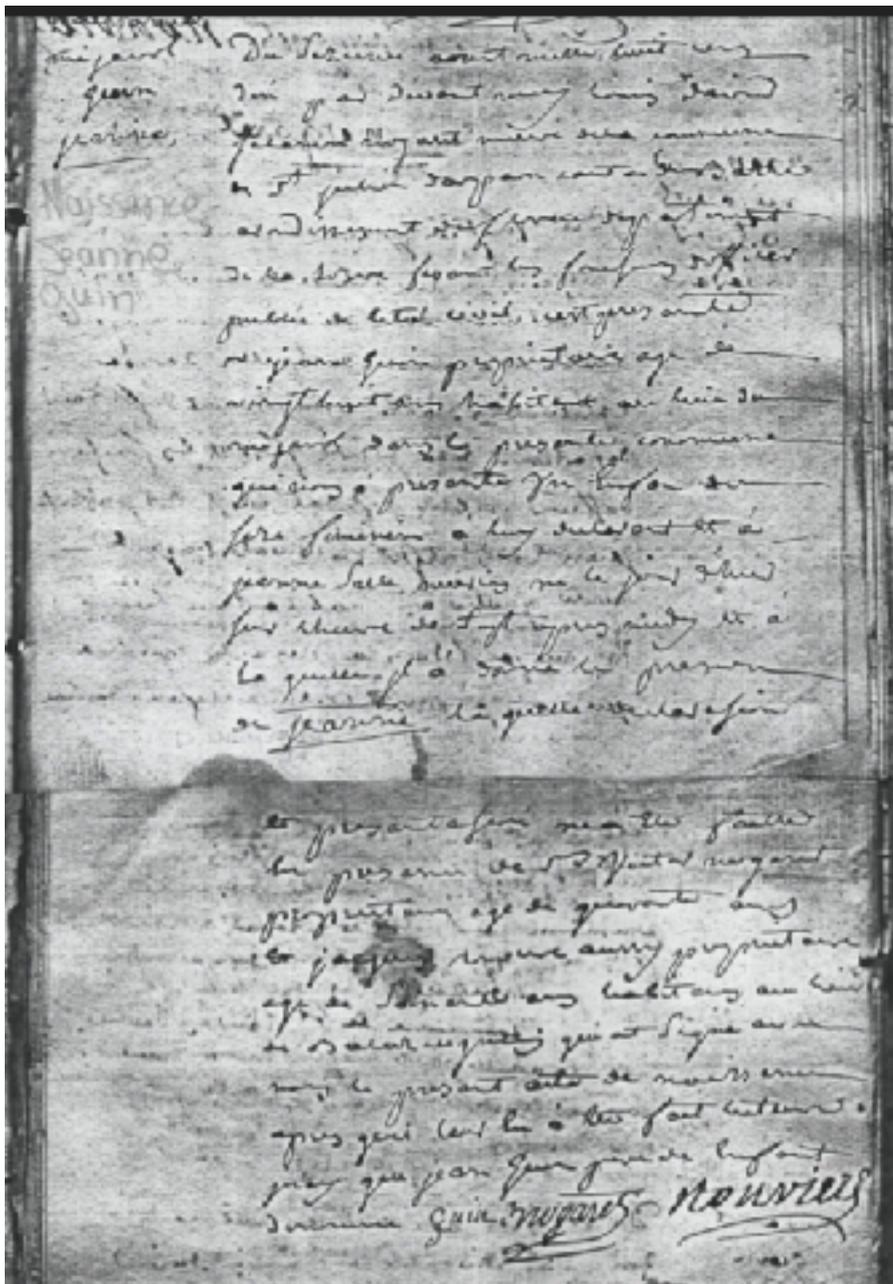
Elle apparait dans le document de dénombrement de la population dans la section de Balmes (population éparsée) en 1881, veuve de Jean Antoine VIER, et habiterait avec une de ses parentes Léonie GUIN (domestique), de l'âge de 16 ans alors qu'elle en a 60.¹¹

¹¹ AD 48- Côte EDT 019 F2 - dénombrement de la population de Balmes 1881

° Jeanne GUIN

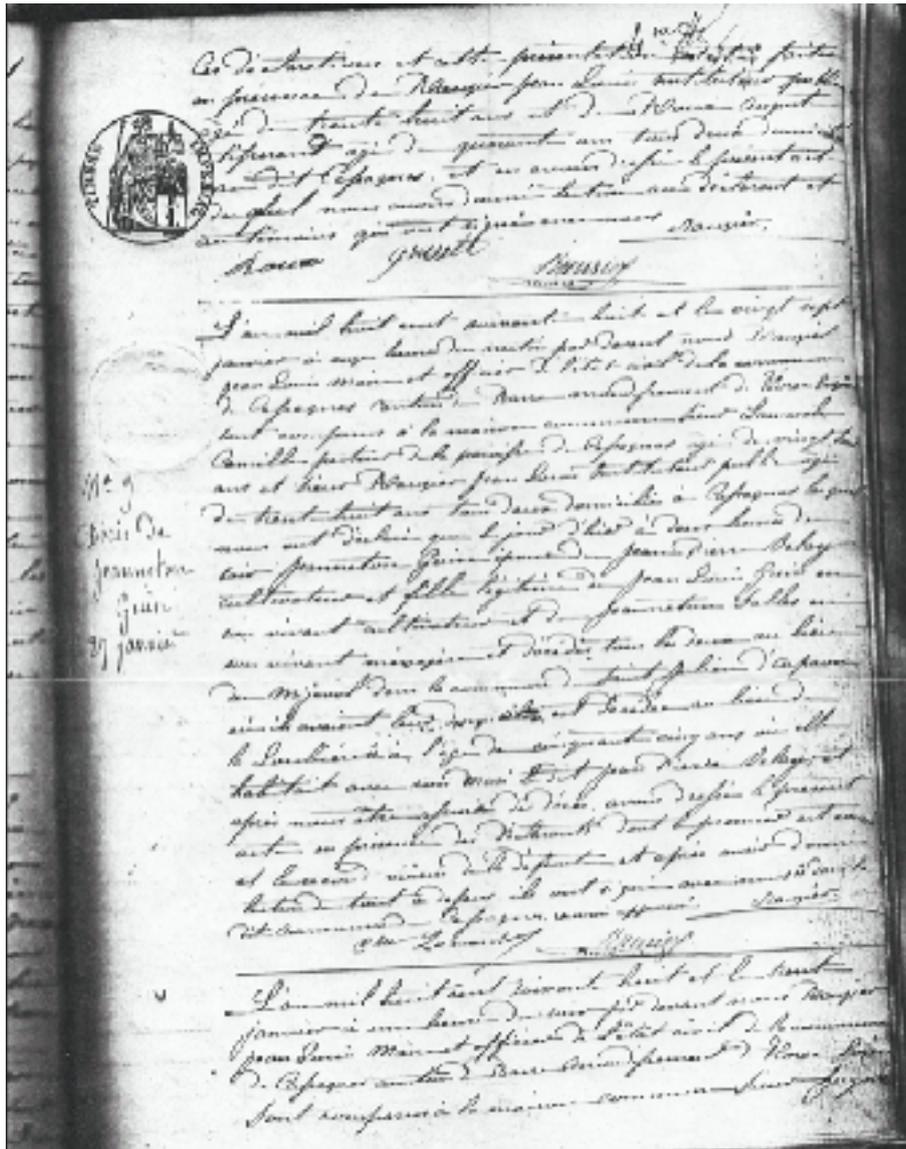
Jeanne GUIN est née le 5 août 1810 à Mijavols, elle s'est mariée à Jean François Velez demeurant à Pierrefort (son cousin germain) en 1835. Elle décède le 27 janvier 1868 à La Salle Prunet à l'âge de 57 ans sous le nom de Jeanneton.

Acte de naissance du 5 août 1810 :



AD 48- Archives numérisées

Acte de décès:

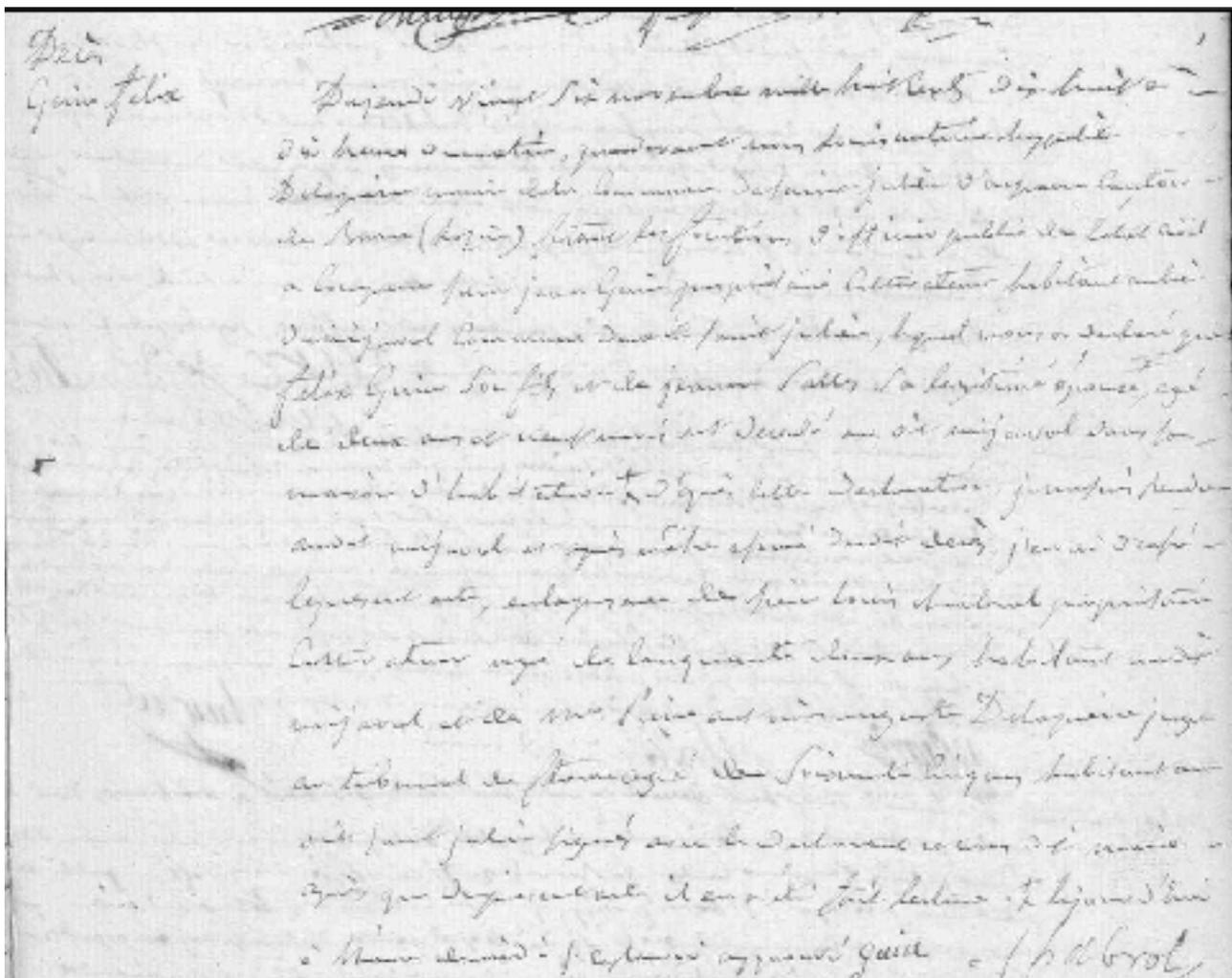


AD 48- Archives numérisées

° Félix GUIN

Félix GUIN, est mort à l'âge de 2 ans. En effet il est né le 29 février 1816 et il est décédé le 26 novembre 1818.

Acte de décès du 26 novembre 1818:



Fratrie VALMALLE

Concernant la fratrie VALMALLE, ils habiteraient tous au Vergounoux en 1846 ¹². La famille se compose de Auguste Scipion VALMALLE (le père), Louise Boissier (la mère), et les quatre enfants à savoir Louis Scipion VALMALLE, Eugénie Louise Valmalle, Marie-Louise Adélaïde VALMALLE, Anaïs VALMALLE et Junie Sylvie VALMALLE. Ils habitent avec deux bergers, Scipion CHAPTAL et Auguste CAPELIER.

Louis Scipion Auguste VALMALLE, l'ainé de la fratrie, est né le 21 février 1832. Il est marié à Jeanne Adélaïde Bruc avec laquelle ils ont eu quatre enfants¹³ Junie, Firmin, Albert et Amélie. Sa date de décès est à rechercher.

¹² AD 48- 3Q 425 - Dénombrement de la population du Vergounoux de 1846

¹³ AD 48- EDT 019 F2 dénombrement de la population du Vergounoux de 1861

> Louis GUIN

Louis GUIN est son enfant aînée, né le 4 septembre 1876 à Alès. Il se mariera à Julie Marcelin. Il décèdera le 2 février 1940.

Louis GUIN et Julie Marcelin, arrières grands-parents de mon père, sont tous deux enterrés dans notre cimetière familial à Saint-Paul- La- Coste (lieu où a eu lieu notre cousinade). Aucune pierre tombale n'est posé sur leur cercueil. Il s'agit d'un cimetière protestant se trouvant dans une propriété appartenant à mon grand oncle à ce jour. Une grosse roche est posé au niveau de leur tête uniquement, sans date, ni nom ni prénom. Dans se cimetière se trouvent également mes arrières grands parents.

> Gustave GUIN

Gustave GUIN, son deuxième fils, est né le 11 août 1881 à Alès. Il se mariera avec Suzanne Jourdan (la date est à rechercher), puis décèdera le 7 décembre 1947.

> Esther GUIN

Esther GUIN, unique fille de la fratrie, est née le 22 août 1886 à Alès. Elle se mariera a Elie Roucaute puis décèdera en 1985.

> Paul GUIN

Le dernier, Paul GUIN, est né le 30 juillet 1888 à Alès. Il mourra le 1er janvier 1889 à Alès à l'âge de 5 mois.

° Junie Léonie GUIN

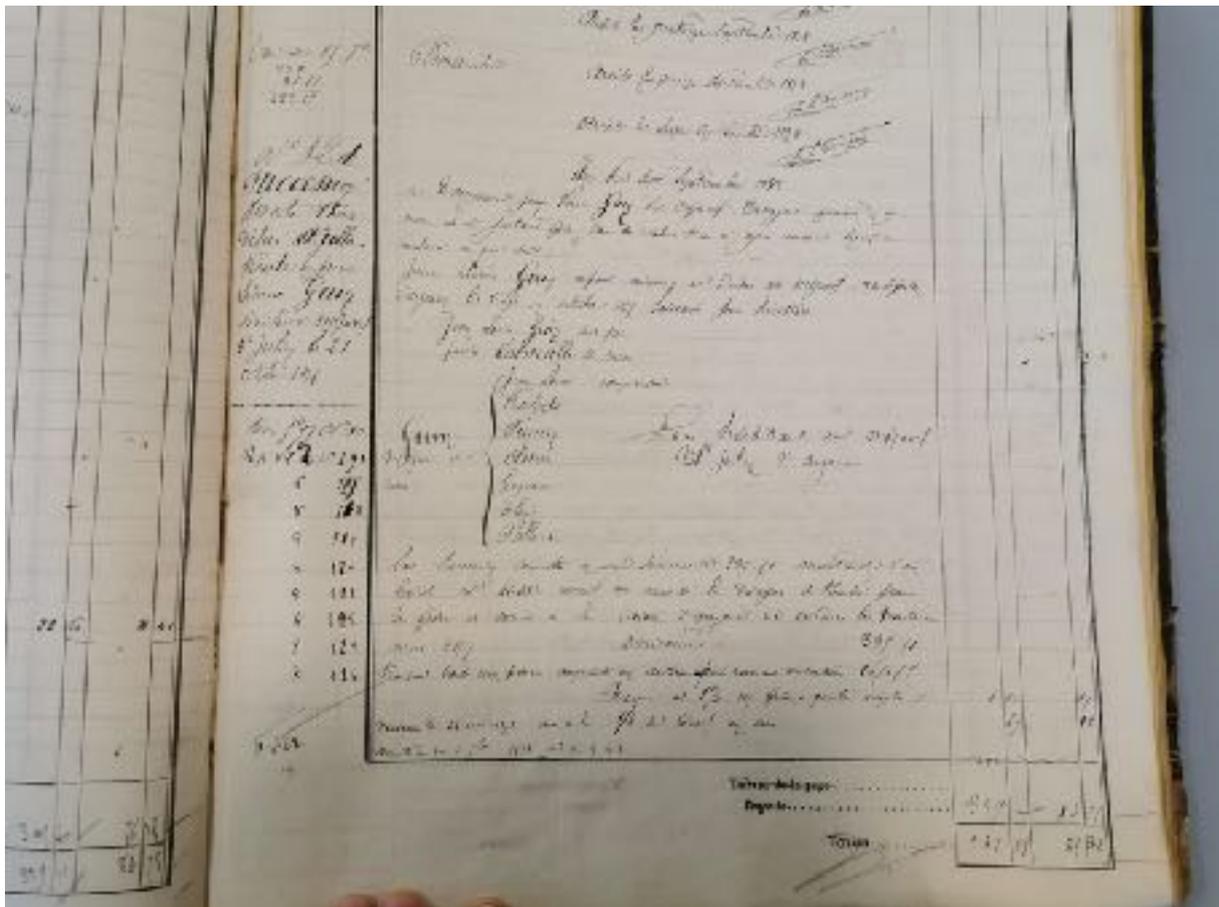
Junie Léonie, est née le 24 août 1847¹⁵. Elle n'exercera aucune profession au cours de sa vie. Elle est célibataire puisque rien n'est indiqué dans l'acte de décès en date du 23 juin 1874¹⁶. Elle meurt donc jeune, soit à l'âge de 26 ans, sans enfants.

La déclaration de succession a été retrouvée.¹⁷

¹⁵ AD 48- Côte 4E 162/7 page 10- acte de naissance Junie-Léonie GUIN

¹⁶ AD 48- Côte 4E 162/9 -acte de décès Junie-Léonie GUIN

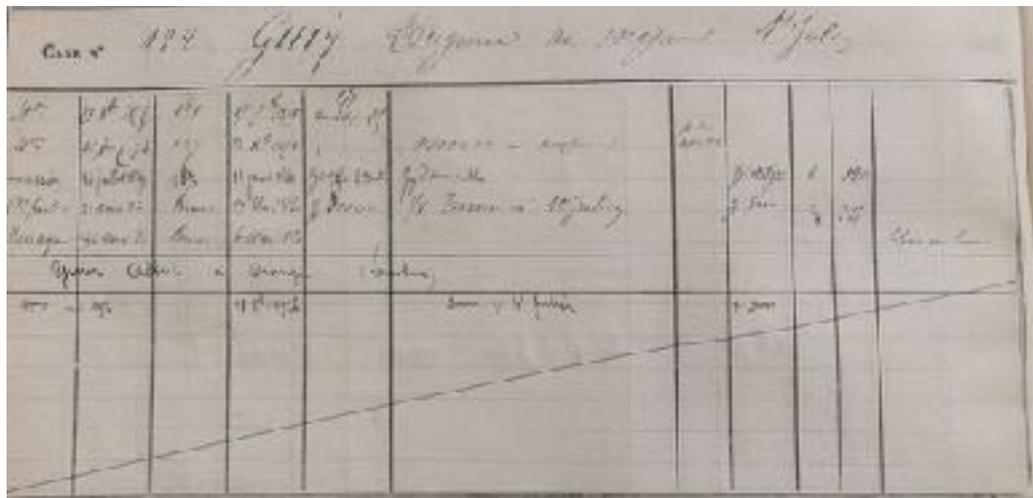
¹⁷ AD 48- Côte 3Q 428 - déclaration de succession du 21/12/1876 au 22/03/1879



° Anaïs Eugénie GUIN

Anaïs Eugénie est née le 10 mai 1849¹⁸, elle a vécu à Marseille avant son mariage, puis sera salariée à Alès (mentionné Alais dans la déclaration de succession de son père).

Le 27 avril 1886, elle se marie avec BOISSIER Hippolyte. Ils signent un contrat de mariage le même jour avec Maître BRUC à Barre des Cévennes comme indiqué dans le document ci-dessous.



Ensemble, ils auront une petite fille prénommée Marthe Eugénie BOISSIER née le 4 juillet 1887 à Saint-Julien d'Arpaon, qui décèdera jeune, à l'âge de 4 ans, le 31 mai 1892.

Anais Eugénie décèdera le 24 novembre 1918 (à confirmer).

° Albert Gustave GUIN

Albert Gustave est né le 08 novembre 1851¹⁹ à Mijavols. C'est un cultivateur selon la déclaration de succession de son père. Il se marie le 4 octobre 1858 à Junie Irma Prunet. Ils feront un contrat de mariage chez Maître BOYER à Florac.

Sur les listes électorales, il apparaît jusqu'en 1913. Les listes sont lacunaires de 1913 à 1919 (Première Guerre mondiale) et il n'apparaît plus ensuite. Comme indiqué dans le document des transactions qu'il a effectué dans sa vie, il serait parti à Orange. La date de décès est à rechercher.

Il aurait eu trois enfants avec sa femme :

> Léonie Irma GUIN

Léonie Irma, née le 28 février 1883 et décédée le 12 juin 1884²⁰.

> Gustave GUIN

Gustave GUIN, né le 01 juillet 1884 et mort le 15 juillet 1884²¹ à l'âge de 15 jours.

> Alfred Gustave GUIN

Alfred Gustave né le 28 février 1894 et décédée le 14 mars 1894.

° Calixte GUIN

Calixte GUIN est né le 28 février 1854²². Il se serait marié à une certaine Nancy ROUMEJOU et serait décédée le 22 février 1926. Les informations sont à confirmer à le reste à rechercher.

¹⁹ AD 48- Côte 4E 162/8 page 16

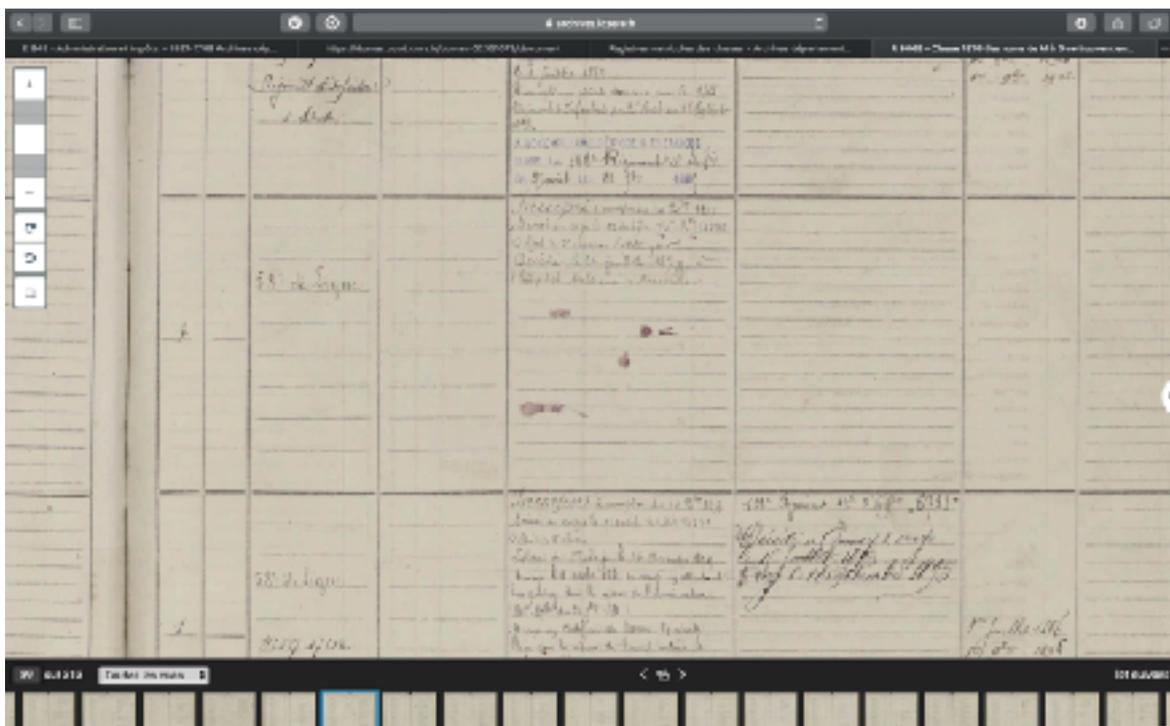
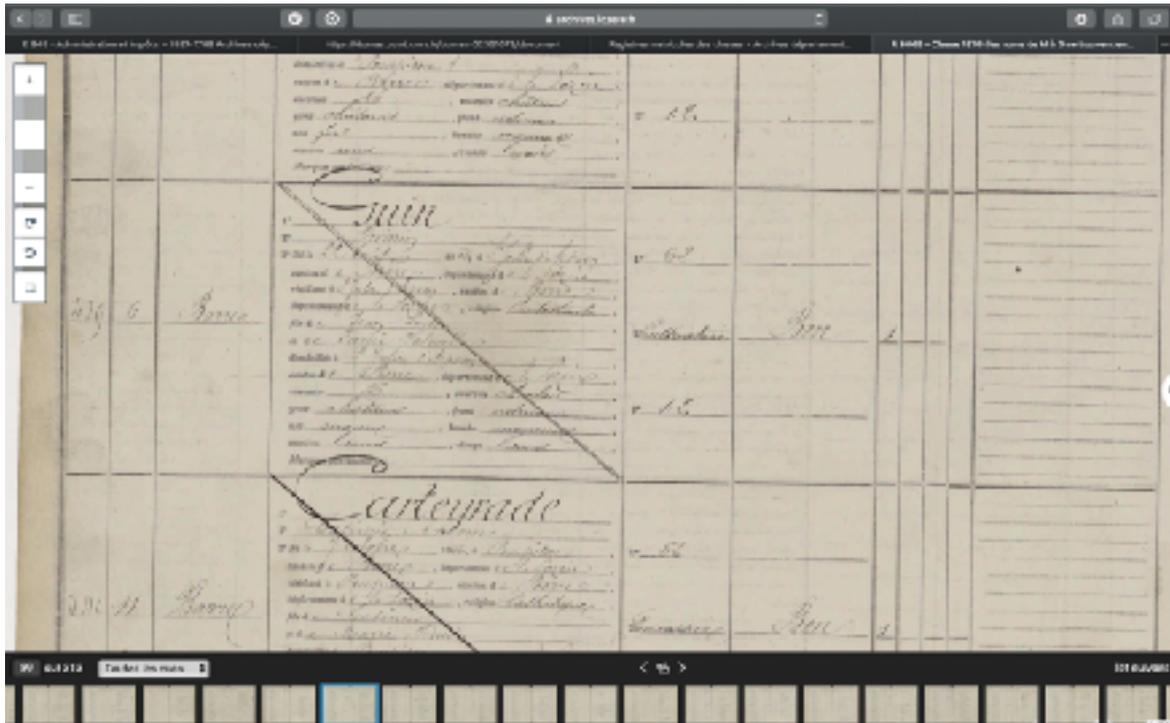
²⁰ AD 48- Côte 4E 162/10

²¹ AD 48- Côte 4E 162/10

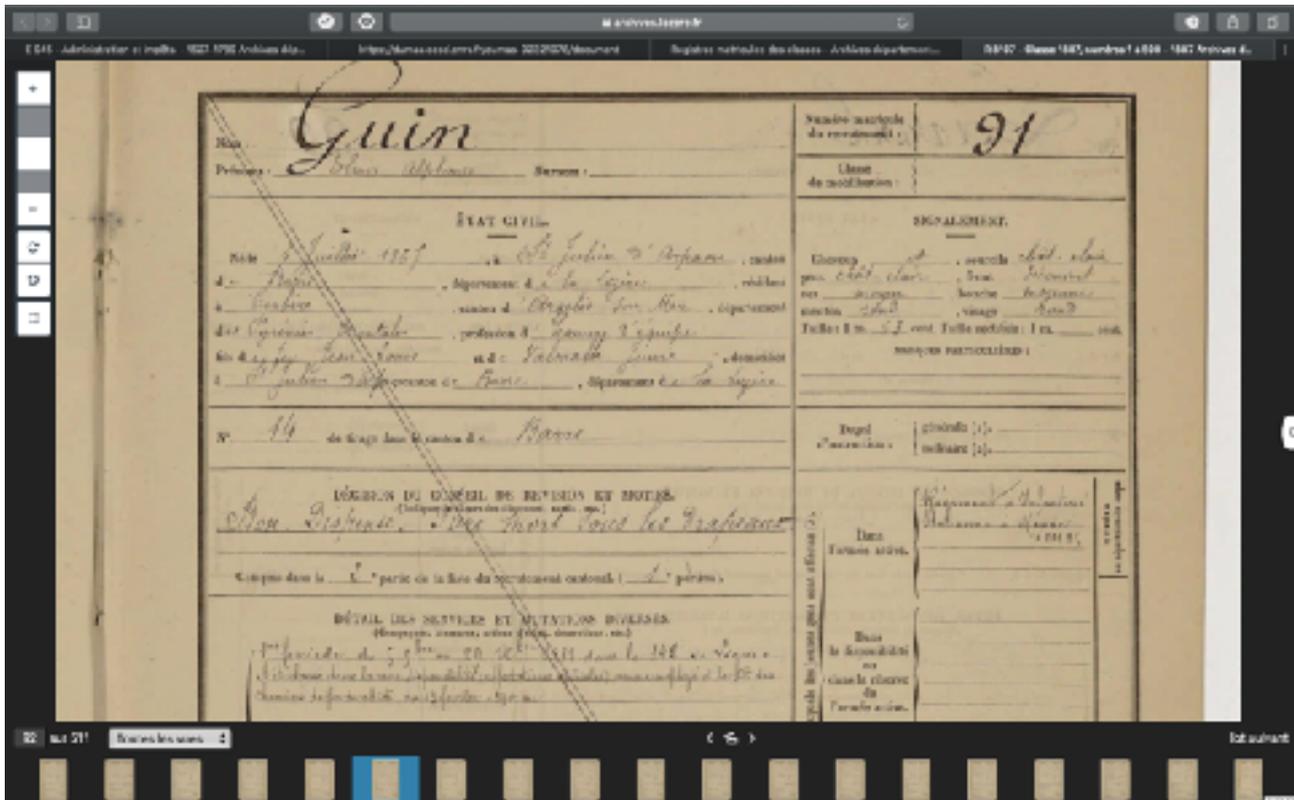
²² AD 48- Côte 4E 162/8 page 7

° Firmin GUIN

Firmin GUIN est né le 22 août 1856²³. Il est soldat de profession. Sur son registre matricule est indiqué qu'il est de religion protestante. Ils le décrivent de la manière suivante : sans cheveux, yeux châtain, sourcils châtain clair, front ordinaire, nez et bouche moyenne, menton et visage rond. Il n'a pas de marques particulières. Il est 58° de ligne, soldat de 2e classe. Il a été incorporé à compter du 10 décembre 1877, et est arrivé au corps le 12 dudit mois.



²³ AD 48- Côte 4E 162/8 page 17



Il décèdera le 26 juillet 1879 à l'hôpital militaire de Marseille. La déclaration sera faite uniquement un mois plus tard soit le 26 août 1879²⁴ par deux de ses camarades. Il semblerait qu'il soit décédé sous les drapeaux lors de la guerre contre la Prusse.

° Alix GUIN

Alix GUIN est née le 1er janvier 1859. Elle est ménagère de profession. Elle se mariera à Almir Léopold Boissier le 28 janvier²⁵ 1882. Son décès est en date du 20 janvier 1889 au Mijavols.

° Nancy GUIN

Sa vie fût très courte puisque Nancy GUIN est née le 18 mai 1861, et elle est décédée le 19 août 1865²⁶ à l'âge de 4 ans et 3 mois.

° Noémie Paulonie GUIN

Noémie Paulonie est née le 13 avril 1865. Elle serait marié à un certain BRUGEIROLLES et elle serait décédée à Corbessas (les informations sont à rechercher).

²⁴ AD 48-4E 162/10 page 19

²⁵ AD 48- 4E 162/10 page 4

²⁶ AD 48- 4E 162/8 page 19

De cette union est née probablement une certaine Rachel BRUGEIROLLES mais aucun lien formel n'a été établi.

° Elmir Alphonse

Il est né le 5 juillet 1867. De profession il est homme d'équipe et cultivateur, il réside à Cerbère (dans les Pyrénées Orientales). Il sera dispensé lors du recensement²⁷ de 1887 pour le motif que son frère Firmin GUIN est décédé comme soldat en activité de service. Il serait possiblement parti à Oujda au Maroc par la suite.

7. Les ascendants du marié

° Les parents de Jean-Louis GUIN :

Les parents de Jean-Louis GUIN sont Jean GUIN et Jeanne SALLES. Jean GUIN est né le 12 février 1781, il se marie le 19 octobre 1809 à Cassagnas avec Jeanne Salles. Cette dernière est née en 1786 à Cassagnas.

Jean GUIN, habitant à Mijavols, est inscrit sur la liste des électeurs communaux de la commune de Saint-Julien d'Arpaon (population de 598 âmes).²⁸ On retrouve sur les listes nominatives son foyer, composé de Jean GUIN et deux de ses enfants, ainsi qu'une domestique prénommée Suzanne Fort.²⁹

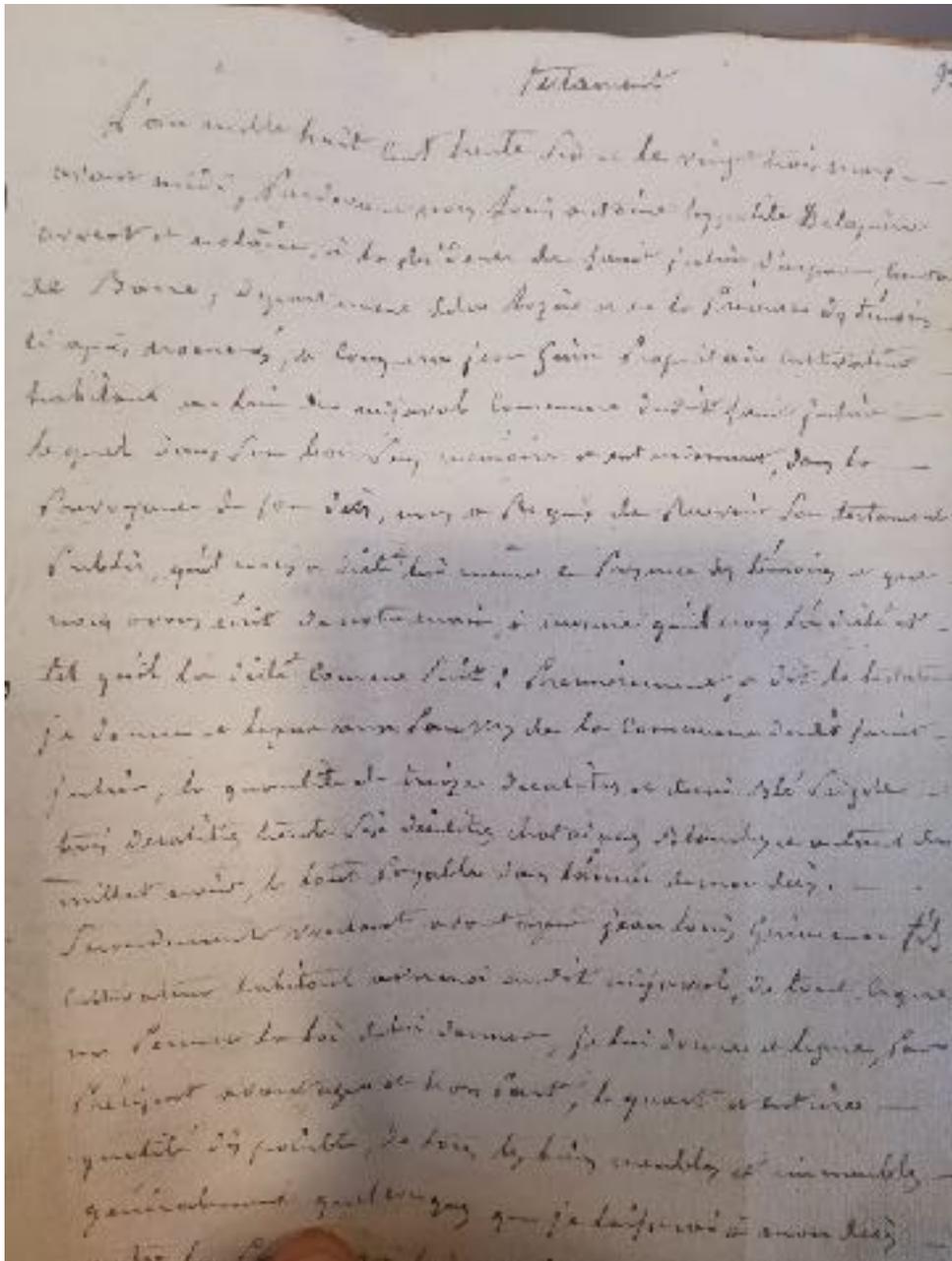
Il décède le 5 décembre 1842 à Saint-Julien d'Arpaon. La déclaration de succession a été retrouvée daté du même jour (en annexes - Côte. 3Q 418).

²⁷ AD 48- Côte EDT 162 H1

²⁸ AD 48- Côte EDT 162 K1

²⁹ AD 48- Côte EDT 162 F10 MI

Son testament a également été retrouvée, chez Me Delapierre³⁰ :



Le 23 mars 1836, avant midi, Jean GUIN, en la présence de deux témoins et le notaire et avocat Maître Antoine Hypolite Delapierre, comparait. Il vient dicter son testament, alors qu'il est sain de mémoire et entendement, dans la prévoyance de son décès. Le notaire est requis par Jean GUIN pour procéder a l'écriture du testament public, que Jean GUIN lui dicte en la présence des témoins et qu'il a écrit à mesure qu'il cite et tel qu'il cite.

³⁰ AD 48- Côte 3E 85 21

Le testament prévoit que Jean GUIN, donne et lègue aux pauvres de la commune de Saint-Julien d'Arpaon la quantité de 13 décalitres et demi de blé, 3 décalitres et 36 décilitres de châtaignes. Le tout payable à son décès.

Aussi, il donne à son fils Jean-Louis GUIN, tout ce que la loi lui permet. Il donne par préciput avantage et hors rapport, le 1/4 de tous les biens meubles et immeubles qu'il laissera à son décès.

Jeanne SALLES elle, décèdera le 28 avril 1821 à Saint-Julien d'Arpaon.

Jean GUIN a une soeur et un frère : Jeanne et Augustin (les informations sont à rechercher).

°Ses grands-parents : Etienne GUIN et Marie MAURIN

Etienne GUIN est né en 1745 à Saint-Julien d'Arpaon, il se marie le 25 juillet 1766 au même lieu à Marie MAURIN. De son vivant il sera cultivateur, mais aussi journalier. Il décède le 22 mai 1829 au Mijavols.

Marie MAURIN elle, est née possiblement le 30 juin 1750 (mais certaines informations nous orienteraient d'avantage vers une naissance en 1740 à Cocures). L'acte de naissance est à rechercher. Elle décèdera le 28 novembre 1794 au Mijavols.

La fratrie d'Etienne se compose de quatre soeurs: Marie (1740-1758), Jeanne (1741-1816), Marguerite (1761-1788) et Suzanne (?-1766). Les autres informations sont à rechercher.

°Ses arrières grands-parents : Etienne GUIN et Marie Brouès

Etienne GUIN est né le 17 aout 1714 à l'Hermet de Grizac. Il se mari à Marie Brouès en 1739 (la date exacte n'a pas été trouvé). Il décède le 10 octobre 1776 au Mijavols, alors que Marie, étant née en 1712, vivra jusqu'en 1798, soit 22 ans plus tard que son mari.

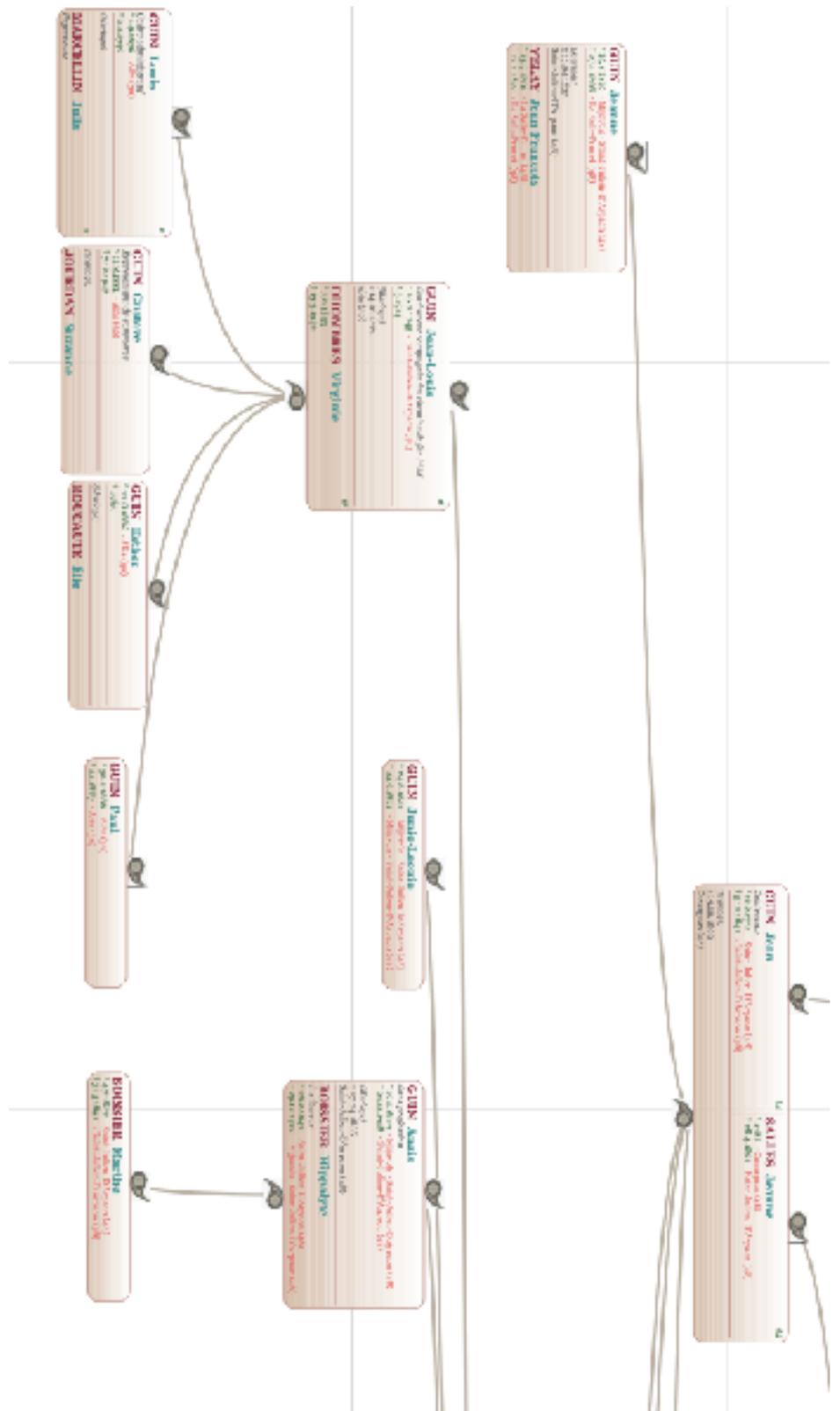
La fratrie d'Etienne se compose probablement de: Jean (1707-1774), Jeanne (1709-1773), Elizabeth (1712-?) et André (1717-1743) mais aucun certain n'est démontré.

V- Reconstitution de l'arbre généalogique : les fratries, les descendants et les ascendants

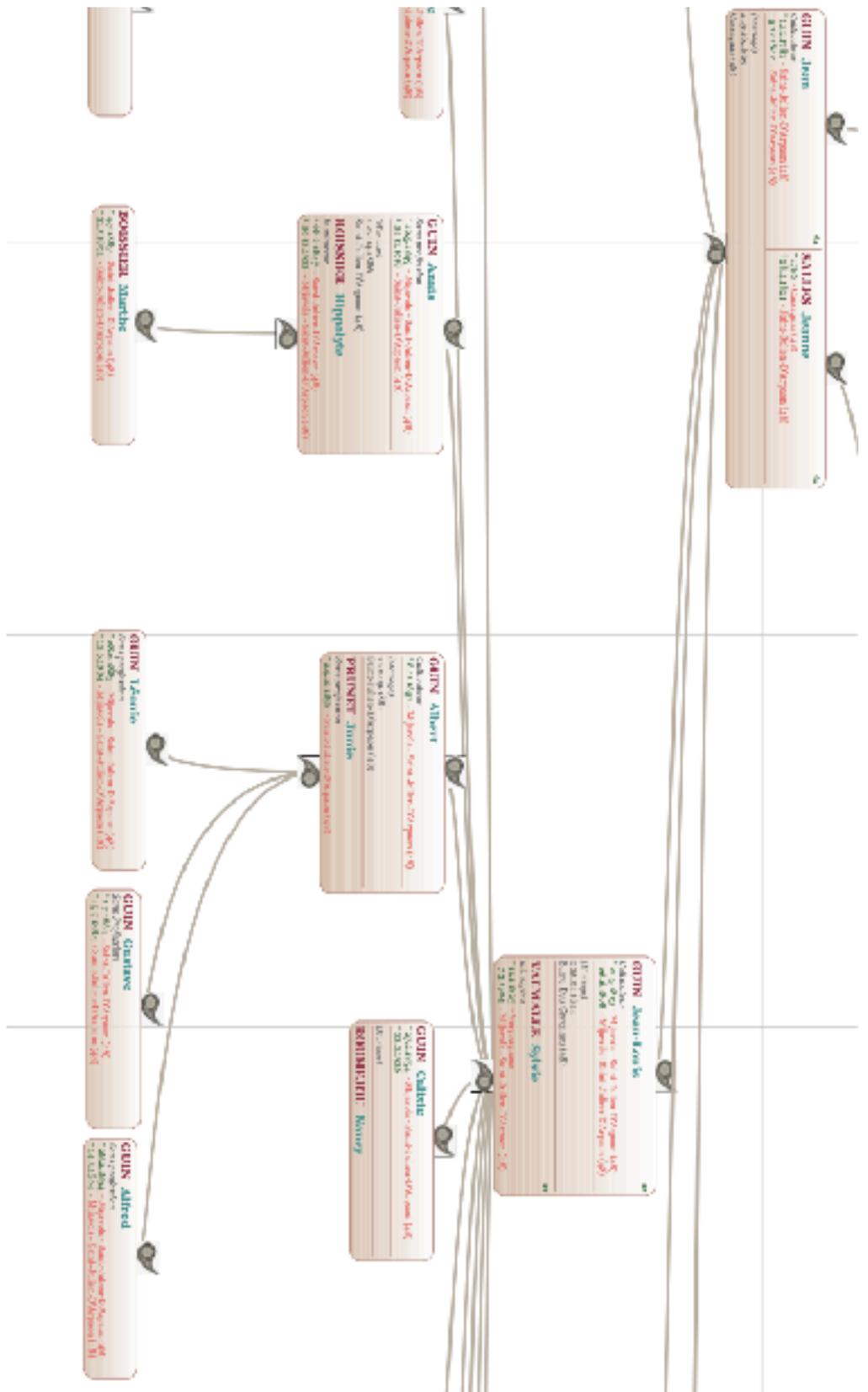
Pour une question pratique, l'arbre a été divisée en quatre, en commençant par la partie ascendante de Jean-Louis GUIN, puis en terminant par la partie descendante. Les frères et soeurs de Sylvie Junie VALMALLE ne sont pas représentés dans cet arbre.

Partie ascendante de Jean-Louis GUIN





Descendance de Jean-Louis GUIN partie 1



Descendance de
Jean-Louis GUIN
partie 2

Descendance de Jean-Louis GUIN
partie 3



VI- Conclusion - Difficultés rencontrés

Le D.U Généalogie et Histoire des familles de l'Université de Nîmes m'a beaucoup apporté. Il m'a apporté sur un aspect théorique, car les cours étaient nécessairement denses mais à la fois très intéressants et complets. Sur le plan pratique, j'ai découvert les différentes séries des Archives Départementales, ces merveilleuses mines d'or qui nous apprennent tellement de choses sur le passé, notre passé. Ce que les archives nous apprennent ce sont des informations parfois drôles, parfois curieuses, parfois touchantes, mais toutes celles-ci nous guident et nous donnent l'envie de toujours plus en trouver, de toujours plus creuser.

Comptant m'orienter vers une carrière notariale, j'ai obtenu avec cette formation, un vrai bagage qui me sera indispensable dans ma vie professionnelle, et ce grâce à tous les enseignants, et notamment à Stéphane Cosson. Les quelques mois que nous avons passés ensemble avec la promotion 2019/2020, puisqu'écourtés par le COVID-19, m'auront permis de découvrir des personnes avec un grand sens du partage et de l'entraide. Cette année aura paradoxalement permis à la promotion de se souder plus que jamais. Je garde un merveilleux souvenir, mélangé à de la nostalgie de tous les moments que l'on a pu vivre. Ce sentiment d'inachevé restera gravé dans notre promotion IN20CIBLE.

Quelques mots aussi sur mon passage au Mijavols sur le chemin du retour de mon voyage aux archives départementales de Mende. Il est curieux de découvrir les lieux où nos ancêtres ont posé les pieds, mais avoir pu échanger avec les quelques personnes rencontrés dans le hameau m'ont permis de faire une merveilleuse découverte : un membre de ma famille, bien qu'aujourd'hui éloigné, y habite toujours. Je remercie cette chère Madame GUIN, pour sa gentillesse et son intérêt envers mon mémoire bien qu'elle n'avait que très peu d'informations à me donner.

Enfin, ceci n'est que le début d'une longue aventure. Beaucoup de beaux projets se profilent depuis cette découverte du monde de la généalogie. Après avoir avancé quelques peu dans l'histoire et la généalogie de ma famille, je compte partager ce travail avec mon père, impatient d'apprendre toutes ces découvertes. Je compte aussi continuer à creuser dans les archives départementales de Mende, ainsi que celles de Nîmes car je sais mon arrière grand père originaire de cette ville, mon but étant de faire revivre ce qui ne sera jamais plus.